

L'AVENIR DU NORB

Journal hebdomadaire
fondé en 1897

Vol. LXIX — No 18
Saint-Jérôme, mercredi le 11 mai 1966

10¢

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL OFFRE \$130,000

pour l'expropriation des terrains de l'ancienne piscine

— les échevins acceptent l'offre, néanmoins
le maire Murray est dissident... et pour cause!!!

(Y. R.) — Au cours de la dernière assemblée du Conseil municipal de Saint-Jérôme, le gouvernement provincial et l'office des autoroutes ont fait une offre en vue du règlement d'indemnisation pour l'expropriation des aménagements municipaux — c'est-à-dire, piscine et terrain de jeux — par suite de la construction de l'autoroute des Laurentides.

On sait que depuis 1958, les démarches pour le règlement de cette épineuse question ont fait l'objet de tergiversations, suscité bien des espoirs, fait couler beaucoup d'encre... et de salive, notamment chez nos administrateurs municipaux.

L'offre présentée par l'avocat Guy Mathieu et acceptée par le Conseil municipal fait état d'une indemnisation de \$130,000, compte tenu des sommes déjà versées, et de l'intérêt encouru. Selon la teneur des pourparlers, cette dernière somme serait versée

pour indemniser la ville dans ses frais de relocation et de construction d'une piscine. On sait déjà, les administrations municipales précédentes et actuelle se sont fait fort de nous le rappeler, que la population avait perdu sa pis-

cine lors des travaux de l'autoroute.

La décision unanime de son Conseil et leur empressement à accepter l'offre du gouvernement n'ont pas l'heur de plaire à M. le maire Murray. Faisant enregistrer dans le procès-ver-

bal de l'assemblée sa dissidence et ses motifs, le premier magistrat a déclaré que la proposition n'était pas si généreuse que le Conseil croyait.

Cette remarque si elle a fait sourire, elle n'a pas toutefois ébranlé l'opinion des autres membres du Conseil municipal. Pour l'un, le conseiller Guy-A. Piché, l'offre gouvernementale est très certainement convenable dans les circonstances.

Il a rappelé que l'an dernier, l'Office des autoroutes du Québec et le ministère ne voulaient pas con-

sidérer une indemnisation supérieure à \$65,000. De même, il a signalé que les déboursés de la ville, en 1958, pour la construction et l'entretien d'une piscine en plus des frais d'administration, soit une somme de quelque \$30,000, laissait une marge généreuse avec le montant proposé par les autorités.

Le mot de la fin dans cette longue histoire a été donné par le conseiller Hubert Piché: "Il y a trop longtemps que cela traîne, il faut en finir!" C'est ce que les conseillers ont fait!

LA PISCINE: PREMIERE ETAPE POUR REPOUDRE A UN BESOIN URGENT

(par Yves Rochon)

Le directeur du Service de la Récréation, Pierre Hurtubise, l'architecte Marcel Lévesque et l'échevin responsable de la Récréation Guy-A. Piché, recevaient la presse pour exposer le projet de la piscine dans le parc de La Durantaye.

La rencontre a permis à la presse locale de constater l'importance que prend aux vœux du Service de la Récréation, la construction immédiate de la piscine. "Cette piscine est une première étape pour répondre à un besoin urgent" a dit le directeur Pierre Hurtubise. Il entrevoit déjà la construction éventuelle de piscines dans les quartiers mais il ne peut dire

sultats de cette piscine pilote.

L'architecte s'est dit convaincu que la piscine sera définitivement trop petite pour St-Jérôme, alors que Monsieur Hurtubise a abondé dans le sens contraire. Ce dernier affirme qu'elle répondra aux besoins actuels et qu'elle pourra même être le théâtre de compétitions régionales.

LE CHALET

Du plan du chalet, on dégage trois parties. Au centre l'administration, d'un côté et de l'autre côté, le département féminin et masculin.

Ce chalet n'aura pas de sous-sol. La filtration de l'eau se fera dans une chambre en annexe du pavillon du côté des garçons.

SUIVONS UN BAIGNEUR

Le procédé d'admission à la piscine ne sera pas compliqué. Suivons par exemple un baigneur. Il arrive au guichet de contrôle où on lui permet l'entrée. Notre baigneur reçoit un panier et se dirige vers une cabine de déshabillage. De là, il revient pour remettre son panier au vestiaire, il se dirige vers la douche extérieure puis sera libre d'aller à la piscine.

Pour le retour, c'est l'opération inverse.

PERSONNEL ET OPERATION

La piscine emploiera sept à huit personnes, entre autres quatre sauveteurs, un instructeur nageur qui donnera des cours, un vendeur de billets.

La piscine sera ouverte de 9 hres a.m. à 9:00 p.m.; après 4:30 p.m. et durant la fin de semaine, un montant sera chargé aux baigneurs.

La piscine pourra recevoir sur son site un maximum de 400 personnes.

LA PISCINE

La piscine elle-même est de dimension semi-olympique. Elle est en forme de "L". Elle mesure 82' par 35' et 70' x 35'. Dans ce dernier espace, la piscine aura 12 pieds de profondeur et il y aura deux tremplins.

Dans le premier espace, la piscine aura de 3 pieds à 5 pieds de profondeur.

C'EST POUR QUAND ?

Si tout va bien, c'est à dire, si le règlement suit la célérité de l'administration, la construction de la piscine et du chalet débutera au début de juin. Les travaux prendront fin au milieu de juillet. La piscine et le chalet seront construits par des entrepreneurs, tandis que l'aménagement du terrain de stationnement sera fait par la ville elle-même.

COMMENTAIRES

Il ne reste plus qu'à souhaiter que ce grand rêve de plusieurs soit une réalité bientôt. Il ne faut pas que le projet tombe... à l'eau.

Saint-Jérôme n'abandonne pas la lutte pour obtenir l'institut

Bien que la ville de Sainte-Thérèse ait de très fortes chances d'obtenir l'institut en ses murs, tel que l'a récemment laissé entrevoir le ministre de l'Éducation, les milieux de l'enseignement de Saint-Jérôme ne se tiennent pas pour battus pour autant. Un comité réunissant des parents, des professeurs et des représentants de divers corps intermédiaires de la ville, vient d'être formé et placé sous la direction conjointe de M. Maurice Trudel, directeur des études à la régionale scolaire Dollard-des-Ormeaux et du R.F. Isidore Fortin, directeur de l'école secondaire Mgr Frenette.

Ce comité, qui a reçu l'appui des commissaires de la régionale scolaire, devra rencontrer d'ici les prochains jours, le ministre Paul Gérin-Lajoie, pour lui exposer le rapport d'une étude sur la situation scolaire dans le milieu.

AU MOINS

UN POLE REGIONAL

Le but véritable de la délégation sera d'amener le ministre à planter à Saint-Jérôme un cycle d'études des 12e, 13e et 14e années, ou, à tout le moins, d'y créer un pôle régional.

nal de l'institut. M. Gérin-Lajoie, dans sa récente tournée d'information, avait clairement laissé entendre que le séminaire de Sainte-Thérèse pourrait être l'emplacement logique pour l'institut, en raison de ses locaux, de son personnel spécialisé et de ses services académiques actuels.

Le rapport que l'on a l'intention de soumettre au ministre de l'Éducation fait l'inventaire des moyens et des possibilités de l'enseignement au niveau post-secondaire. De même, il apporte de nombreuses prévisions au sujet de l'enseignement pré-universitaire et professionnel, tant à la régionale Dollard-des-Ormeaux qu'à celles des Laurentides et de Henri-Bourassa, à Mont-Laurier.

Le document fera également état de la nombreuse correspondance entre Saint-Jérôme et le ministère depuis 1964, relativement à la possibilité de l'implantation de l'institut, comme, par exemple, des copies de résolutions de la Commission scolaire régionale dans ce sens.



M. YVES ROLLAND

de la campagne de souscription vient d'être nommé président de la Croix-Rouge. La campagne de souscription de la Croix-Rouge aura lieu cette année du 15 au 31 mai.

quand, car il attend les ré-

La Croix-Rouge est
à l'oeuvre
aujourd'hui
prête pour demain

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE LA CROIX-ROUGE

du 16 au 31 mai

Collecte de porte en porte
16 mai à 7 heures p.m.

Soyons généreux



LES BIENFAITS D'UNE LOI

Depuis 1961, au delà de 4,300,000 cas de maladies ont été assujettis à la Loi d'Assurance-hospitalisation; l'application de la loi a coûté des centaines et des centaines de millions de dollars.

Chaque malade a, en moyenne, bénéficié d'une économie de \$350.

Avant l'adoption de cette loi, le coût de la maladie pour un membre d'une famille engendrait la gêne et parfois la misère; aujourd'hui, tout citoyen a les moyens de se faire soigner adéquatement.

EPIDEMIE DE GREVES

Le syndicalisme a contribué à la transformation de la Société et à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Actuellement les unions ouvrières semblent abuser de leur force et menacent de créer l'anarchie par la multiplicité des grèves, notamment dans le domaine de la fonction publique et de l'enseignement.

Par un curieux retour des choses, les syndicats ontariens dans les secteurs de l'enseignement et de certains services hospitaliers réclament la priorité de salaire avec Québec: puisque les syndiqués de chez nous sont mieux payés qu'ailleurs, les récentes réclamations étaient déraisonnables et abusives.

EXPLOITATION DES PREJUGES

Malgré son échec, la demande du maire Jean Drapeau pour obtenir les Jeux Olympiques à Montréal en 1972 a constitué une excellente réclame pour la métropole.

Certains démagogues du genre de Reggie Chartrand imputent la décision du Comité des Jeux Olympiques au fanatisme dirigé contre les Canadiens français de la province de Québec puisque certains délégués du Commonwealth auraient accordé leur vote à la ville de Munich.

Comment Reggie Chartrand peut-il expliquer que par un vote encore plus défavorable la demande de la ville de Banff pour les Jeux Olympiques d'Hiver a été refusée: il n'y a pas beaucoup de Canadiens français à Banff!

Il y a de sales individus qui profitent de toutes les occasions pour exploiter les préjugés populaires.

Décès accidentel du président de la régionale des Chambres de Commerce de Saint-Jérôme



CLEMENT LEGAULT

La mort de M. Clément Legault, à l'âge de 39 ans, vendredi dernier, a jeté une note de consternation dans les milieux d'affaires des comtés de Terrebonne, d'Argenteuil et de Deux-Montagnes. Cet homme d'affaires de Sainte-Scholastique, bien connu par une grande activité dans plusieurs domai-

nes, a succombé à l'hôpital des Deux-Montagnes, à des blessures subies dans un accident de la route survenu sur un chemin vicinal de Saint-Augustin.

Président fondateur de la Chambre de Commerce de Sainte-Scholastique, M. Legault avait été l'un des principaux artisans de la régionale des Chambres de Commerce de ce secteur du diocèse de Saint-Jérôme. Incidemment, l'accident s'est produit au moment où il se rendait à Saint-Eustache vérifier les derniers préparatifs du congrès annuel de cet organisme, dont il assumait, cette année, la présidence.

Dans son milieu, il s'était activement occupé de différents corps intermédiaires, de même que de plusieurs associations, dont la société d'agriculture des Deux-Montagnes. Après des études au séminaire de Sainte-Thérèse et au Mont-Saint-Louis, M. Legault avait assuré la re-

(suite à la page 3)



C'est écrit sur mille toits que les Fantaisistes Laurentiens ont gagné trois fois de suite la Canne au Pommeau d'Or aux compétitions annuelles du Manège des Hussards. Et c'est écrit sur un million de toits qu'ils répéteront l'exploit cette année.

En effet, ils iront défier la malchance dès VENDREDI 13, à Montréal, pour affubler leur réputation grandissante d'une nouvelle victoire. Que de confiance! Mais ils y ont droit, après avoir travaillé cette année aussi ardemment, sinon plus au montage musical et chorégraphique d'un spectacle compétitif.

Nous lançons à cette occasion une invitation aux admirateurs jérômiens qui veulent se joindre aux Fantaisistes Laurentiens pour assister à la représentation de vendredi le 13 mai. Un autobus est à la disposition de tout le monde, avec un patronnage de \$1.25 par personne.

De plus, le spectacle de Gala sera exécuté pour faire grandir les yeux de l'assistance. On se souvient du Gala des Mousquetaires du 1er mai et, encourager les Fantaisistes par une présence, c'est faire grandir leurs possibilités pour l'avenir.

BUREAU ARMAND PARENT ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements

236, ave Parent

Tél.: 432-9733

SAINT-JEROME

ANDRE MARIEN

A.D.B.A.

ARCHITECTE

7074 Chambord

274-4301

Montréal

FERNAND BOURASSA

Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre

531 boul. Bourassa

Tél.: 438-2900

Rés.: 539 boul. Bourassa — Tél. 438-7337 — Saint-Jérôme

JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A. L.L.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

597, RUE PRINCIPALE

562-2484-5

LACHUTE, Qué.

Tél. TA. 3-9535 ou TA. 3-9536

AVOCATS

Fauteux & Dorais

André Fauteux, B.A., L.L.B.
Bernard Dorais, B.A., L.L.B.

Bureau ouvert tous les jours

Le soir: de 7 hres à 9 hres, les lundis, mercredis et vendredis

15, rue de l'Eglise

Ste-Thérèse



ARPENTAGE,
TRAVAUX PUBLICS
ET MUNICIPAUX,
MÉCANIQUE,
ÉLECTRICITÉ,
STRUCTURE,
CALCUL ÉLECTRONIQUE

GENDRON & LEFEBVRE

Arpenteurs-géomètres • Ingénieurs-conseils

1650 des Laurentides, Édifice G, Suite 200

Ville de Laval, P.Q.

384-1260

7a rue du Bois Vert, Vaudreuil, P.Q. - 234-9931

DUHAIME, AUDY, VERREAULT et ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS

300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L. NOTAIRE

236 rue Parent
Suite 25

Téls: Bureau: 438-2844
Résidence: 438-1861

ST-JEROME

Desjardins & Sauriol

INGENIEURS-CONSEILS

- Travaux publics • Bâtiments
- Travaux municipaux

400, boul. Labelle, Chomedey

681-9221

432-4243

432-4433

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

190, ave. Parent,

EDIFICE CAISSE POPULAIRE

St-Jérôme

Résidence: Saint-Janvier, cité de Terrebonne — Tél.: 435-7356

GERARD VERMETTE, B.A., LL.L. NOTAIRE

6669, rue St-Denis

Montréal

Tél. CR. 6-2692

Paul-E. Talbot, O.D.

OPTOMETRISTE

Examen des yeux et prescription de verres

6741 rue St-Hubert

Montréal

272-7616

Brosseau et Dussault

Comptables

Tél. 438-1201

336, rue Labelle - St-Jérôme

(En dessous de la Compagnie de Téléphone Bell)

PAUL BROSSAU, A.P.A., C.C.S., auditeur public accrédité
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

2 SALONS 2 MODERNES

Hervé Trudel & FILS

Directeur de funérailles

136 rue Labelle

400 rue Labelle

TEL.: 438-1234

ST-JEROME

Service d'ambulance privée

Bur. 432-9761 679 boul. La Jeunesse

A. A. L.
Métal Inc.
ACIER STRUCTURAL STEEL
ORNEMENTAL
Saint-Jérôme

L'AVENIR DU NORD

toujours là

336, RUE LABELLE — 438-1350 — ST-JEROME

L'AVENIR DU NORD, mercredi le 11 mai 1966 -3

CONNAISSEZ-VOUS VOS PARCS ?

(Y.R.) — Au cours d'une tournée dans les parcs et terrains de jeux de la ville de Saint-Jérôme, en compagnie du directeur du Service des Parcs et de la Récréation, M. Pierre Hurtubise, il nous a été donné de constater les nombreuses transformations qu'ont subies nos parcs.

Le Service des Parcs a adopté une politique de reconditionnement des parcs qui se fera par étape. On envisage de donner à chacun des parcs un cachet particulier.

Le Service s'est fixé cinq ans pour remplir ce programme de restauration. Depuis deux ans, il bénéficie amplement des travaux de chômage. Ce qui permet, grâce à l'aide du gouvernement fédéral, de transformer avec bon goût l'allure de nos parcs, et ceci, à peu de frais pour la municipalité.

NOMS DES PARCS

Etes-vous au courant du nom de votre parc de quartier ? Ils ont de très beaux noms, outre celui de leur quartier. Ainsi, le Parc Ste-Marcelle s'appelle PARC JEANNE-MANCE, le Parc Ste-

Paule s'appelle PARC DES VETERANS, le Parc Melançon s'appelle PARC DUMONT et enfin, le Parc St-Lucien s'appelle PARC JEAN-BAPTISTE ROLLAND.

On nous dit que ces noms pour les parcs ont été puisés dans la petite histoire locale.

AUTRES PARCS

La piscine qui sera construite dès que le règlement sera approuvé, sera située dans le Parc de La Durantaye, en bordure de la rivière, au centre de la ville. Nous parlons dans une autre colonne, de cette piscine.

Il y a également le Parc Labelle, face à la cathédrale, et qui appartient à la Fabrique de cette dernière. Le Parc Labelle est essentiellement un îlot de verdure.

Il y aura aussi d'autres très beaux parcs dans la ville, notamment dans le domaine Parent.

Le Service des Parcs ne ménage pas ses efforts pour procurer à la population de grands espaces de plein air...

FAIBLE HAUSSE DE LA TAXE SCOLAIRE A SAINT-ANTOINE

Les factures que recevront ces jours-ci les propriétaires de Saint-Antoine-des-Laurentides pour le règlement de leurs comptes de taxes à la Commission scolaire de l'endroit accuseront une faible hausse de trois sous à comparer avec leurs redevances de l'année dernière.

En effet, le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire informe que le ministère de l'Éducation vient d'approuver le budget pour l'année en cours. De \$1.60 qu'il était, le nouveau taux de la taxe est passé à \$1.63.

Ce taux comprend une taxe spéciale de \$0.17 pour des dépenses jugées inadmissibles par le ministère. Le budget scolaire de Saint-Antoine-des-Lau-

rentides est de l'ordre d'un demi-million de dollars.

DECES...

(suite de la page 2)

lève de son père au magasin établi à Sainte-Scholastique depuis près d'un quart de siècle.

De son mariage avec Marielle Lachance, il laisse trois enfants : Richard, Chantal et Martin, ainsi que sa mère, Mme Joseph Legault, de Lachute, un frère, M. Denis Legault, de La-val, et deux sœurs : Mmes Roland Lauzon, de Lachute, et Paul-Émile Barbe, de Sainte-Scholastique.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à 4 heures p.m., en l'église de Saint-Hermas, et l'inhumation au cimetière de Sainte-Scholastique.

NOUVELLE USINE



Au rythme où vont les travaux de construction de l'usine d'embouteillage KIK, on prévoit que la production débutera à la fin du mois de mai. L'usine, dont le concessionnaire est M. Jean-Paul Beaulieu, mettra en bouteilles les produits Kik et Crush. Cette industrie emploiera environ une cinquantaine de personnes.



Malgré ses nombreuses occupations, le député de Terrebonne, Me Denis Hardy, a tenu à donner son sang pour une bonne cause. On voit ici une garde de la Croix-Rouge appliquant la piqûre traditionnelle pour connaître le groupe sanguin. M. Yves Rolland et garde Denise Lelay constatent que le sang du député est d'un beau rouge flamboyant.



Le service de la police de la cité de St-Jérôme avait la charge du transport des donneurs de sang, lors de la dernière clinique tenue les 3 et 4 mai. 1,025 bouteilles ont été obtenues. On voit sur la photo, dans l'ordre habituel : le constable J.-Claude Therrien, M. Jacques Brouillet, un des donneurs de sang, l'abbé Vézina et le lieutenant Marcel Poirier.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- * Mise au point
- * Peinture et débossage
- * Service rapide

Tél.:
438-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Lefebvre
AUTOMOBILES LEE

962, RUE LABELLE

ST-JEROME, P.Q.

l'editorial



PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

L'éducation, c'est la sécurité



La campagne électorale est maintenant bien lancée. Les chefs de partis ont ouvert le feu ; dans presque tous les comtés, les candidats sont désignés. Les assemblées se multiplient et les journaux consacrent chaque jour de plus en plus d'espace aux échos de la campagne. Mais la fièvre électorale ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel : de la décision que nous prendrons le 5 juin, dépend notre avenir et celui du Québec.

Nous sommes sollicités par un nombre record de partis et de candidats. Et pourtant, jamais peut-être le choix ne nous aura paru aussi facile parce que depuis six ans, nous savons qui sont les hommes sincères, progressifs et efficaces, les vrais bâtisseurs avec qui nous construirons le Québec de demain.

Dans la voie de la prospérité, de la sécurité et de la libération économique, nous avons franchi, en six ans, des étapes géantes. Mais l'éducation est sans doute le secteur qui a connu l'évolution la plus accélérée et subi les plus profondes transformations. Le retard accumulé était tel, qu'il fallut entreprendre une reconstruction presque totale dans le domaine de l'éducation, clé de voute de notre émancipation économique et de notre progrès social. L'éducation, c'est la sécurité ; l'éducation, c'est la prospérité ; l'éducation, c'est la garantie d'un peuple fort.

En six ans, le Québec s'est donné un système d'enseignement qui compte parmi les meilleurs au monde et dont nous avons raison d'être fiers. Non seulement est-il parfaitement adapté aux nécessités de la vie moderne, mais tous les Québécois ont aujourd'hui accès au niveau d'enseignement qui correspond le mieux à leurs aptitudes, à leur talent et à leur personnalité. C'est ainsi que, depuis 1960, la fréquentation scolaire des jeunes est passée de 57% à 80%, soit 400.000 élèves de plus. La création d'un ministère de l'Éducation a marqué un nouveau départ et permis d'entreprendre, au Québec, la grande oeuvre de l'éducation.

Mais l'éducation doit toujours s'adapter aux exigences de la vie moderne et aux développements de la science et de la technique. C'est avec ceux qui ont modernisé et revalorisé notre système d'enseignement et qui sont déjà engagés dans la voie de l'avenir que nous pouvons assurer la meilleure formation de notre jeunesse.

Les énormes progrès que nous avons faits ne doivent pas rester sans suite. Le 5 juin, nous garantirons la continuité des efforts gigantesques entrepris au cours des six dernières années. Les grandes politiques d'éducation doivent être poursuivies avec le même dynamisme et la même compétence.

Un homme instruit, un peuple instruit ; c'est le fondement essentiel de la productivité et de

la sécurité. Nous en sommes tous conscients et c'est pourquoi nous voulons, d'accord avec les libéraux, que se continue en s'accentuant l'oeuvre commencée en 1960, grâce à laquelle nous gagnerons la bataille si le 5 juin, nous optons pour ceux qui, en plus de fournir aux jeunes québécois le système d'enseignement le plus complet qui soit, ont décidé d'accorder une PLACE PRIORITAIRE A L'EDUCATION DES ADULTES.

En effet, l'éducation s'adresse tout autant aux adultes qu'aux plus jeunes. Et dans un Québec de plus en plus préoccupé du bien-être de chaque citoyen, de sa sécurité et de son avancement, nous ne pouvons que souscrire avec enthousiasme à un programme d'action qui permettra, dans les centres urbains comme dans les régions rurales, de rendre l'éducation accessible à tous les adultes.

Chacun de nous aura ainsi le moyen de compléter des études interrompues dans sa jeunesse, de se perfectionner dans son métier ou d'en apprendre un nouveau, d'obtenir un diplôme qui lui donnera de l'avancement dans son travail.

Qu'il s'agisse de récupération scolaire ou de perfectionnement professionnel, toutes les commissions scolaires régionales du Québec seront appelées, sous un gouvernement libéral, à avoir des cours à notre portée. Nous doterons aussi nos principales régions de CENTRES UNIVERSITAIRES et, dans la métropole où le besoin est peut-être plus urgent qu'ailleurs, une NOUVELLE UNIVERSITE FRANÇAISE, sise en plein coeur de la ville, se consacra primordialement à l'éducation des adultes.

Certes, l'éducation des adultes représente une urgence nationale et doit faire l'objet d'une attention spéciale. A la condition, toutefois, que la formation des jeunes ne soit pas pour autant négligée. Nous ne courons aucun danger que cela se produise si, le 5 juin, nous assurons l'application d'un programme qui fera que l'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL SOIT GRATUIT DANS TOUTES LES INSTITUTIONS PUBLIQUES.

Simultanément, les institutions privées bénéficieront de subventions considérablement augmentées et un REGIME GENERAL D'AIDE AUX ETUDES mettra à la disposition des étudiants les sommes qui leur sont nécessaires pour faire face à l'ensemble de leurs dépenses au cours d'une année académique.

Décidément, pour que l'éducation dans le Québec prépare les compétences et assure un niveau de vie plus élevé à chaque famille québécoise et pour que le Québec continue d'être de plus en plus fort, le 5 juin, notre choix sera facile à faire.

François LEMOYNE.

Parti libéral du Québec

ENFIN! UNE IDENTITE

Les Québécois ont de la chance. Ils ont presque oublié le temps où ils enfonçaient des portes ouvertes pour revendiquer leurs responsabilités dans leur propre nation.

Ils ont eu le temps de réfléchir à leur vocation. Et un jour, ils se sont rendus compte qu'ils étaient des oubliés. Cinq millions d'oubliés dans un Etat où toutes les aspirations étaient permises.

En 1960, ils ont compris que le Parti libéral n'avait qu'un but : rendre la vie à cet Etat, riche et mai, très mal exploité. Les Québécois ont fait confiance aux libéraux. Il fallait que ça change. On voulait respirer.

Six années se sont écoulées depuis ce réveil. Il est inutile d'entrer dans le détail de tout ce qui s'est fait depuis. Les Québécois savent aujourd'hui ce qu'ils ont gagné, ce qu'ils ont acquis.

Le père de famille sait que s'il est courageux, il travaillera et gagnera suffisamment d'argent pour élever sa famille. Il sait qu'il peut envoyer ses enfants à l'école, jusqu'à l'université, s'ils sont travailleurs et intelligents. Il ne craint plus la maladie, ni pour lui, ni pour les siens. Il sait que ses vieux jours se couleront en toute quiétude. La jeune génération est forte. Plus instruite, elle participe à l'évolution du Québec et suit de près les grandes réalisations qui surgissent dans notre monde moderne. Depuis 1960, depuis la prise du pouvoir du Parti libéral, le Québec est représenté un peu partout à l'étranger. Les échanges culturels se multiplient. On connaît aujourd'hui le Québec à l'étranger. Le Québec a une identité.

N'allons pas croire que c'est fini, que nous (suite à la page 12)



L'OPINION LIBRE

La liberté est-elle en voie de se suicider ?

C'est une répulsion naturelle pour l'écart excessif entre les différents niveaux de vie de nos concitoyens et des hommes en général, qui nous inspire depuis longtemps une sympathie réelle pour les syndicats.

Quand les patrons exploitaient en toute liberté les travailleurs, parce qu'ils étaient les seuls à posséder la force de l'organisation, nous avons appuyé les syndicats avec une ferveur qui nous a valu souvent des reproches.

—O—O—O—

A nos amis les syndiqués, toutefois, nous croyons devoir faire les confidences que voici :

Aujourd'hui, ils détiennent eux aussi la force de l'organisation, autant et, à certains moments, plus que les employeurs.

Les plus sincères d'entre eux et les plus riches en éducation sociale ne veulent certainement pas que la société, après avoir subi la tyrannie des patrons, subisse maintenant celle des syndiqués. Ces esprits supérieurs ne peuvent assurément pas se réconcilier avec une tyrannie quelconque, même celle dont ils peuvent bénéficier eux-mêmes, d'une manière aussi discutable que celle des antiques employeurs.

Mais il est bien évident que ces esprits syndiqués supérieurs (chefs, sous-chefs ou simples membres), même s'ils sont dans l'impossibilité de l'avouer, se sentent débordés par les forces d'en-bas, qui sont toujours plus ou moins aveugles, surtout quand les discours enflammés des cénacles et une propagande intensive les a convaincus que la violence verbale ou physique peut les servir mieux que l'ordre.

Le respect, la loi et les tribunaux sont trois éléments propres aux sociétés civilisées (imparfaitement civilisées, nous en convenons, mais encore plus hospitalières pour les humains que les sociétés rongées par le nihilisme révolutionnaire).

—O—O—O—

Depuis que les syndiqués ont acquis la puissance, nous découvrons chez nombre d'entre eux les mêmes défauts détestables qu'ils ont reprochés avec raison aux patrons, dans le passé : abus d'autorité, égoïsme de groupe et mépris du bien commun.

Nous constatons aussi chez eux une indiscipline qui oblige les chefs à suivre, plutôt qu'à diriger les membres, dans les circonstances où, mieux que dans l'impétuosité et l'extrémisme chauffés à blanc, une certaine temporisation servirait les intérêts des syndiqués comme ceux de la société entière.

—O—O—O—

Nous ne voulons pas être alarmiste. Mais en face du très grave désordre auquel nous assistons présentement, nous ne pouvons pas oublier que le Communisme international, depuis sa fondation, poursuit comme objectif suprême la domination du monde et la suppression de la liberté, au profit d'une dictature incomparablement implétable.

Il reste donc à savoir si le monde libre, par un usage inintelligent de sa liberté, va faciliter plus longtemps aux agents de Moscou, de Pékin, de Cuba, etc., la tâche de l'asservir par le sabotage systématique et clandestin de ses institutions. Institutions imparfaites, sans doute, mais perfectibles... avec la collaboration du temps.

Non, il ne faut pas que nos bonnes gens se laissent naïvement "manoeuvrer", par des étrangers masqués qui visent depuis longtemps à les réduire en esclavage.

EUGENE L'HEUREUX.

L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle — C.P. 160 — Tél.: 438-1350

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Directeur : J.-Georges Dunnigan
Rédacteur : Yves Rochon
Rédacteur : Claude Brun
Pages féminines : Georgette Dunnigan
Collaboratrice : Marie-France
Secrétaire : Simone Joly
Rédacteur sportif : Marcel Guay
Circulation : Robert Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Cio Lée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 ave. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS :

\$3.00 pour un abonnement d'un an
\$1.50 pour un abonnement de 6 mois
\$1.00 pour un abonnement de 4 mois

Les normes compliquent le projet d'une nouvelle église à Sainte-Scholastique

Il n'est pas facile, à Sainte-Scholastique, de rallier les coûts que lui suggèrent les compagnies de construction pour une nouvelle église avec les normes établies dans le diocèse de Saint-Jérôme par le comité de construction d'église et d'art sacré. Pour une troisième fois, le conseil de fabrique devra faire un nouvel appel d'offres pour des soumissions à moins que le comité, avec l'approbation de l'évêque Mgr Emilien Frenette, ne ratifie la dernière proposition au montant de \$308,000.

Cette prévision du coût de la construction d'une nouvelle église est encore et de beaucoup supérieure au montant de \$260,000 déterminé par les normes. La rencontre prévue entre l'évêque du diocèse et les marguilliers de Sainte-Scholastique aura pour objet de majorer quelque peu ce dernier montant afin de stimuler l'intérêt des architectes et des compagnies de construction.

En effet, on réalise dans la paroisse que cette norme représente un défi pour les promoteurs d'une église que l'on veut simple et moderne à la fois. Cette prétention est basée sur le fait qu'un seul constructeur a répondu à l'appel d'offres lancé l'automne dernier et que son évaluation des travaux, quelque moins élevée que celles pro-

posées l'an dernier, ne rencontre pas encore les vues du comité diocésain.

L'architecte est remercié de ses services

L'impossibilité d'obtenir jusqu'à maintenant des prix conformes aux normes a eu pour effet immédiat l'annulation du contrat de l'architecte Roger Vandal qui avait préparé les plans du temple destiné à remplacer celui détruit par un incendie au cours de l'automne 1964. Les premiers plans proposaient la construction d'une église dont le coût aurait dépassé \$400,000. Une fois modifiés, les plans avaient ramené le coût à un prix moindre mais qui était encore loin de satisfaire les paroissiens.

D'autant plus que les devis rappelaient étrangement l'église paroissiale de Saint-Donat dont l'architecte avait été M. Vandal. D'ailleurs, le comité d'art sacré avait manifesté alors quelques réticences devant l'esquisse des plans de cet architecte.

Pour le moment, les paroissiens suivent les offices religieux dans l'une des salles de récréation de l'une des écoles de la municipalité. Mais pour les mariages comme pour les funérailles, ils doivent se rendre dans la paroisse voisine, à Saint-Hermas.

MESSAGE DU DEPUTE DE TERREBONNE

à l'Assemblée Législative
Me DENIS HARDY



Me Denis Hardy, député provincial, continuera à rencontrer des groupes d'électeurs au cours de la semaine prochaine. Il sera à son bureau de Ste-Thérèse demain soir, à partir de 7 heures p.m., et il sera également à son bureau de St-Jérôme samedi matin, à 9h. 30.

La semaine prochaine, il partagera son temps entre son bureau de St-Jérôme et celui de Ste-Thérèse.

Pour connaître les heures où il se trouvera à l'un ou l'autre des bureaux, on pourra communiquer à St-Jérôme à 438-7447, ou à Ste-Thérèse à 435-9494 ou 625-4039.

Me Denis Hardy au MTC

Le candidat libéral, Me Denis Hardy, rencontrait mardi soir de cette semaine le Mouvement des Travailleurs chrétiens. La

rencontre a eu lieu à la salle Laviolette. Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu de cette assemblée où Me Hardy a exposé le programme de son parti et où il a répondu aux nombreuses questions.

A V I S

CITE DE ST-JEROME,

Construction de trottoirs neufs.

Avis est par la présente donné aux propriétaires de la cité de Saint-Jérôme, qui désirent faire construire leurs trottoirs au cours de la saison prochaine, de bien vouloir soumettre immédiatement leurs demandes à M. J.-P. Lavoie ou à M. I. Morin, au Bureau des Ingénieurs, 280 rue Labelle, et ce, en vue de la préparation d'un règlement d'emprunt à cette fin.

Les demandes seront reçues jusqu'au 20 mai 1966.

CITE DE SAINT-JEROME

Par : Georges KRCMERY, Ing.,

Ingénieur-adjoint,

Cité de Saint-Jérôme.

Le passé à travers L'AVENIR

IL Y A 5 ANS

Edition du 26 avril 1961

Evolution financière de Saint-Jérôme : \$56,091,000. M. Albert Proulx, élu président de l'Association des citoyens.

Edition du 3 mai 1961

Protestation de serment par le Juge Raymond Raymond. La population de la Cité est de 25,325 personnes. Mort subite de l'inspecteur Roland Goyette. M. Roger Mayer, réélu maire de St-Antoine.

IL Y A 10 ANS

Edition du 26 avril 1956

Résolution de la Chambre de Commerce en faveur de la Dominion Rubber.

L'annonceur Gérard Berthiaume trouve la mort dans un accident tragique à Saint-Janvier.

Edition du 3 mai 1956

Les appels interurbains par un réseau électronique. Essor vigoureux de la Chambre de Commerce.

IL Y A 15 ANS

Edition du 27 avril 1951

L'Hon. Ed. Rinfret assiste aux journées d'étude de Val-David.

La médaille de la Société du bon parler français remise à la supérieure générale des Soeurs de Ste-Anne.

Edition du 4 mai 1951

Salaire de base de \$1.06 à la Cie de papier Rolland.

Le Séminaire de Ste-Thérèse fête ses 125 ans.

IL Y A 20 ANS

Edition du 26 avril 1946

Grande journée agricole à St-Jérôme.

15 enfants ont été baptisés dimanche : c'est un record.

Edition du 3 mai 1946

L'usine d'outillage Gauthier s'installe à Saint-Jérôme.

Un représentant de l'Expansion Jérôme Inc., le capitaine Maurice Coutu, rend visite à de puissantes entreprises montréalaises qui s'intéressent à l'Expansion.

L'historien amateur



Votre CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

en attendant la verte

PAR J.-GEO. DUNNIGAN



Le Conseil de Saint-Jérôme entend bien mener rapidement la préparation d'un règlement pour la construction d'une piscine et d'un chalet dans le parc De LaDurantaye. Les propriétaires qui seront appelés à décider de l'emprunt d'environ \$75,000.00 devraient accepter ce règlement surtout pour nos enfants. Laissons de côté pour le moment les griefs qu'on peut avoir envers le Conseil... il sera toujours temps d'y voir. Qu'on pose un geste envers les jeunes qui sont privés durant la belle saison d'un bain public. Il y a tout au plus 10% de nos jeunes qui sont favorisés... il en reste encore 90% qui s'embêtent durant les mois de grosses chaleurs.

Alors, messieurs, un petit coup de coeur et acceptons ce règlement pour une piscine.

★ ★ ★

Plus de 200 employés de la Regent Knitting ont été mis à pied vendredi soir dernier. Selon nos informations, les marchandises d'été et d'automne sont déjà prêtes et entreposées à Montréal. C'est peut-être une ruse de la Regent Knitting pour préparer les ouvriers à signer le nouveau contrat qui doit être accepté bientôt.

On entend dire que nous connaissons peut-être des grèves dans nos trois industries cet été. On se demande vraiment où on s'en va avec toutes ces grèves à l'horizon.

★ ★ ★

Durant le mois d'avril, le département des incendies a répondu à 52 appels selon le chef Roland Brunet. Il s'agissait de 34 incendies et 17 fausses alarmes. Les accidents de la circulation sont au nombre de 78 et cinq personnes ont été blessées. Les plaintes pour vol ont été de 24. Les amendes payées pour infraction à la circulation sont à la hausse avec un montant de \$1,772.75 pour avril à comparer avec \$1,566.50 pour mars. Les compteurs de stationnement ont rapporté \$4295.50 en avril à comparer à \$3,041.00 pour le mois de mars.

Le marché a rapporté la somme de \$4607.45; ceci comprend le coût des places louées à l'année.

Le juge municipal a entendu 60 causes diverses qui ont rapporté au trésor la somme de \$1113.84.

★ ★ ★

Tél. 432-9707



BETON PREPARE

UNE INDUSTRIE DE SAINT-JEROME

Marcel Lalonde, gérant

rue de Martigny

Un donneur de sang s'est vu refuser le droit de faire son don de sang vu qu'il s'était largement entaillé le doigt en sculptant vers 6:00 p.m. le même soir. Le monsieur (employé d'une compagnie Bonnex) insistait et essayait de démontrer que ses récents points de suture ne l'avaient pas affaibli. Cela semblait un bien grand malheur à ce généreux monsieur que d'attendre la Clinique d'automne.

★ ★ ★

Un jeune émigré au Canada de la veille est venu faire son don de sang. Le jeune homme venait de la ville de Argenton. Il a dit en riant avoir un grand nom: il s'appelait "Lesage".

Les infirmières venaient rapidement donner leur sang durant leur pause-café.

★ ★ ★

Les dames s'occupant du café à la Clinique de sang de la Croix-Rouge ont servi 186 douzaines de beignes, 128 silex de café avec 4 douzaines de pintes de crème. don de crème jusqu'à l'an 2,000 de M. Casavant.

★ ★ ★

Un donneur a dit en riant: "Eh bien, je vais m'en réchapper parmi un mille".

★ ★ ★

Selon un autre donneur: "La peur est la principale objection pour beaucoup de gens".

Il y avait 2 téléviseurs à la disposition des donneurs, pour le hockey.

★ ★ ★

Un donneur qualifie son don de "tonique".

★ ★ ★

Le bureau de Me Hardy est au 336 rue Labelle, dans l'édifice du Bell Téléphone où, dit-il, il est au service des électeurs. C'est ce qu'ont appris les bénévoles à la clinique de sang.

Le monde féminin

Théâtre populaire Molson



Le Théâtre Populaire Molson qui présentera "N'ECOUTEZ PAS MESDAMES", de Sacha Guitry, samedi, le 4 juin, à 8.00 p.m. au Séminaire de Sainte-Thérèse et à Saint-Jérôme, Salle Ratelle le 3 juin à 8.30 p.m.

De gauche à droite: Raymond Royer, Jean Richard et Jean-Louis Paris. A Saint-Jérôme, les profits de cette soirée seront versés à trois organismes des loisirs de Saint-Jérôme: Les Voix des Laurentides, Les Fantaisistes Laurentiens et Jeunesse Atout. Les billets sont en vente chez les membres de ces associations et il y en aura également à la porte. A Sainte-Thérèse, les recettes de la représentation seront entièrement versées au Ciné-Théâtre, afin de permettre à cet organisme communautaire de poursuivre son but culturel dans la région.

Cette année encore, le THEATRE POPULAIRE MOLSON présentera en province une nouvelle pièce de théâtre. Après le succès magnifique de "Treize à table", le THEATRE POPULAIRE MOLSON, sous la direction de Jean Duceppe, a pris la décision de présenter à son public "N'ECOUTEZ PAS MESDAMES", de Sacha Guitry. On se souvient qu'en 1960, lors du Festival de Montréal, que "N'écoutez pas, Mesdames" avait été présenté pour la première fois chez nous par nul autre que Jean Duceppe, et que cette pièce délirante avait remporté un succès sans précédent.

C'est d'ailleurs cette appréciation non équivoque du public qui a dicté le choix de Jean Duceppe à l'aube d'une autre tournée. Et fidèle à une politi-

que dont on ne peut que le féliciter, le THEATRE POPULAIRE MOLSON, s'il a conservé le noyau principal de son personnel, a aussi eu le bonheur de mettre sous contrat une pléiade de grands artistes. Nous n'avons pas besoin de présenter les Raymond Royer, Louise Rémy, Françoise Faucher et Jean-Louis Paris, tous quatre "membres réguliers" du Théâtre Molson des années passées. Cette année, deux grandes comédiennes sont venues se joindre à eux: Janine Sutto et Patricia Nolin dont on regrette depuis quelque temps, et à juste titre, l'absence au théâtre. François Cartier en plus de signer la mise en scène fait aussi partie de la distribution que complète l'inimitable Jean Duceppe dans le rôle principal de Daniel Bachelet.

SUCCEs A LA CLINIQUE DE SANG 1080 bouteilles de sang

(par Mme C. Fleury)

La clinique de sang des 3 et 4 mai dernier, fut une réussite complète avec 1080 chopines de sang. A la clôture, le président, M. Georges-R. Dunnigan, a formulé de nombreuses félicitations et bien des remerciements pour tous, les donneurs de sang en particulier.

Mme Armand Parent, présidente de tout le bénévolat féminin, a beaucoup de félicitations à faire à toutes les dames et surtout à la section locale de la Croix-Rouge de la Jeunesse. Ces jeunes étudiantes avec leur présidente en tête, Mlle Ginette Bédard, ont démontré un grand dévouement. Elles étaient surtout disponibles durant l'heure du souper, ce qui permettait à ces dames de retourner à la maison pour le repas familial.

Le député provincial, Me Denis Hardy, a trouvé le temps de faire le don de son sang, même s'il est en pleine campagne politique et même s'il se rend dans chacune des localités de son comté. Ce soir-là, précisément, Me Hardy devait se rendre à Brébeuf. Me Hardy a dit ne sentir aucun mal en donnant son sang ni aucune faiblesse par après. On a remis le bouton "5" à Me Hardy qui en était à son cinquième don de sang à la Croix-Rouge. La carte de Me Hardy mentionnait le lieu de St-Hippolyte comme endroit du don de sang précédent en juillet 1965.

Pendant la prise de sang, Me Hardy a discuté de son désir d'avoir deux instituts pour le cours pré-universitaire: l'un à St-Jérôme et l'autre à Ste-Thérèse. Me Hardy espère pour son prochain terme, et dès le début, amener à St-Jérôme des industries. St-Jérôme est une ville, dit Me Hardy, qui peut avoir toutes sortes d'industries. Le député veut avoir éventuellement, à St-Jérôme,

(suite à la page 12)

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes organisée par les Fermières de St-Antoine-des-Laurentides, aura lieu mardi le 24 mai à 8 h. 30 p.m. en la salle de l'école St-Stanislas, au profit des "LOISIRS DE ST-ANTOINE". De magnifiques prix de table et de nombreux prix de présence seront attribués et un délicieux goûter sera servi. Bienvenue à toutes et à tous.

Soirées de prières organisées par le Rosaire Apostolique

Jeudi, le 12 mai, à 8.00 p.m. chez M. et Mme Joseph Dubé, à 309 Melançon;

Vendredi, le 13 mai, à 8.00 p.m., chez Mme Wilfrid Prud'Homme, 501 rue Parent;

Samedi, le 14 mai, à 8.00 p.m. chez Mlle Cécile Trudel, 360A du Palais.

Responsable: Mme E. Trudel, tél.: 438-6560.

L'infirmière visiteuse a un rôle irremplaçable



Le rôle que joue l'infirmière est un facteur de confiance vis-à-vis les malades, surtout chez les enfants.

Les jeunes observent beaucoup! Nous croyons parfois qu'ils ignorent certains de nos gestes, mais la première chose que nous remarquons, l'enfant imite ce que nous faisons.

Très souvent l'enfant requiert des soins spéciaux: lorsque ceux-ci sont administrés à temps, ils auront l'avantage de permettre à l'enfant d'âge scolaire de continuer ses classes sans interruption.

Ainsi plusieurs faux pas pourraient être évités si nous avions la sagesse de recourir à des personnes qualifiées pour aider nos malades à la maison: en se rendant à domicile l'infirmière permet au malade de demeurer auprès des siens.

La Société des Infirmières Visiteuses dispense ses services à tous quels que soient l'âge ou la condition sociale.

On peut communiquer en tout temps au bureau en signalant 438-5733 pour la région de St-Jérôme; 229-4976 pour la région de Ste-Adèle.



Propos féminins

Georgette Dunnigan



L'amitié, c'est une relation qui s'établit entre des êtres humains d'un même milieu, d'une même situation sociale, d'un même entourage. Tous les gens ont des amis: il y en a qui en ont une bonne douzaine et même plus, d'autres n'ont que deux ou trois amis intimes.

La véritable amitié est rare, difficile et sacrée. C'est un cadeau qu'on accorde à quelques élus. On qualifie souvent d'amitié les relations entre voisines, sur le perron; et aussi les longues jasettes au salon de coiffure ou dans les magasins. On croit aussi souvent que l'amitié, c'est ce qui résulte des longues conversations téléphoniques du matin en prenant le café. Mêliez-vous.

La véritable amie, c'est celle à qui vous pouvez confier vos joies et vos peines, vos émotions, vos désirs, vos succès. C'est celle qui ne sera pas jalouse de votre bonheur et qui vous aidera à passer à travers l'épreuve, si dure soit-elle. C'est l'âme sœur discrète et sincère, prête à encourager, stimuler, à consoler. C'est celle qui ne blesse jamais volontairement; qui ne juge pas les yeux fermés. C'est une femme en qui on peut avoir une confiance aveugle.

L'amitié, c'est ce qui permet à la femme de s'épanouir par le dialogue; c'est ce qui lui permet d'aider son prochain en l'écoulant. Nul ne pourrait être heureux sans amis... mais soyez prudentes, mesdames. Il vaut mieux n'avoir qu'une seule amie VÉRITABLE que d'en avoir plusieurs qui sont douteuses. La première qualité à rechercher dans l'amitié, c'est la sincérité. Il est bien agréable de faire partie d'un "groupe d'amies"... mais à quoi sert ce groupe si l'entraide n'existe pas. Des amies intimes, on ne peut pas en avoir beaucoup; une ou deux suffisent. Mais il faut s'entendre sur le sens d'ami. Il est certain que l'amitié peut venir de personnes des deux sexes; surtout si on considère que la femme dans le monde du travail est en nombre toujours croissant. Mais, il ne faudrait pas que vous vous mépreniez sur le sens bien distinct de ces deux mots. Amour, c'est une chose et amitié, c'est une autre chose. C'est en considérant bien cette différence que nous croyons que l'amitié véritable peut exister entre personnes de sexes opposés. Une véritable amitié, c'est ce lien qui existe entre deux êtres qui stimule et fait avancer au lieu de piétiner sur place. Alors, si vous voulez être heureuses et vous épanouir, faites vous des amis, mais qu'ils soient triés sur le volet.



REMERCIEMENTS

Madame Raoul Pilon et tous les membres de sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de fleurs, messes, visites et assistance aux funérailles, lors du décès de M. RAOUL PILON, survenu le mois dernier.

LES LOISIRS LAURENTIENS

présentent en film

LE MISANTHROPE DE MOLIERE

DISTRIBUTION: Guy Provost — Albert Millaire

Andrée Lachapelle — Guy Hoffman

Auditorium A.-Norbert Morin

Ecole Secondaire de Mont-Rolland

Jeudi le 19 mai à 8:15 p.m.

Admission: Adultes 50¢ — Enfants 25¢



**COCKTAIL
A LA
JEROMIENNE...**

servi par
MARIE-FRANCE

LE CLUB DES CONSOMMATEURS

Grâce à l'initiative d'un Jérômien avantageusement connu dans le monde du commerce, vous aurez très bientôt, amies lectrices, le privilège de vous procurer des meubles, accessoires électriques et autres articles d'utilité domestique, au prix du gros. Il vous suffira pour cela de joindre tout simplement les rangs du "CLUB DES CONSOMMATEURS", dont M. Gérard Provencher est le président. Ce nouveau système d'achat vous permettra de réaliser des gains très appréciables. Plusieurs catalogues abondamment illustrés seront à la disposition des intéressés qui pourront les feuilleter tout à loisir. Les personnes non membres auront également l'avantage d'acheter de la marchandise au détail à prix populaire. Alors mesdames, et vous aussi mesdemoiselles les futures mariées, n'hésitez pas à devenir membres du "CLUB DES CONSOMMATEURS" qui ouvrira bientôt ses portes au 235 de la rue Bélanger et vous n'aurez qu'à vous en réjouir par la suite.

INVITATION AUX INFIRMIERES

C'est mercredi le 1er juin, qu'aura lieu l'assemblée annuelle des infirmières licenciées du district no 7. A l'issue de cette rencontre qui aura lieu à l'hôtel Lapointe, un délicieux buffet froid sera servi gratuitement vers 7 heures p.m. et Mlle Margareth Weeler de Montréal prononcera une intéressante conférence sur la législation concernant la loi des infirmières. Cordiale bienvenue à toutes les intéressées.

PELERINAGE AU CAP

Le pèlerinage annuel des Filles d'Isabelle, au Cap de la Madeleine, aura lieu dimanche le 22 mai. Le départ s'effectuera du terminus des autobus Provincial, à 6h. 15 a.m. Celles qui seraient intéressées à y participer sont priées de communiquer avec Mme Madeleine Boisvenue, à 432-4438 ; Mme Marguerite Locas, à 432-4593 ou avec Mme Jeanne Dupras, à 438-1978.

ASSEMBLEE DU C.C.A.

Les membres du C.C.A. sont cordialement invités à assister à leur assemblée régulière qui aura lieu jeudi le 25 mai à 7h. 30 p.m., au local de la L.O.C. Comme à l'accoutumée, il y aura partie récréative, suivie d'un excellent goûter servi par les dames Auxiliaires des Aveugles.

DE CI... DE ÇA...

Sincères félicitations à Mme Anita Morand, secrétaire du cercle des Fermières de St-Antoine-des-Laurentides, pour sa récente nomination au poste de conseillère du Comité séculier d'Education de la Fédération no 16 des cercles des Fermières.

Il y a des personnes pour qui le petit mot merci n'est pas un vain mot et je constate que plusieurs de nos lectrices sont de celles-là. Le courrier me réserve parfois d'agréables surprises... et j'adore les surprises...

Il vous reste encore quelques jours pour faire parvenir : vêtements, bibelots, bijoux et autres articles neufs ou usagés mais encore propres, pour le bazar miniature des Dames Auxiliaires des Aveugles. Ce marché aux puces sera tenu au 11 de la rue Legault, les 17, 18, 19 et 20 mai. Si vous désirez que l'on aille chercher vos colis à domicile, signalez 432-7929, 438-6975 ou 438-3906.

Les activités de la semaine de la Jeune Chambre vont bon train... elles seront sans doute très enrichissantes pour ces jeunes hommes d'affaires. Les candidates au titre de Miss Jeune Chambre sont toutes plus charmantes les unes que les autres... Quelle sera l'heureuse élue?... Bonne chance à chacune.

Saviez-vous, mesdames, que le mois de mai avait débuté avec la Semaine provinciale du Bébé (du 1er au 7 mai)? Vraiment, de nos jours, on accorde de plus en plus d'importance à ces petits êtres de qui, A. Daudet disait, avec raison :

Enfants d'un jour, ô nouveaux nés,
Pour le bonheur que vous donnez
A vous voir dormir dans vos langes,
Espoirs des nids
Soyez bénis,
Chers anges.

A St-Jérôme**Grand congrès Lacordaire**

Le 12 juin 1966 à la salle Laviolette, St-Jérôme. Réunion de tous les chefs du diocèse à 3 heures P.M. Souper-causerie à 6 hres P.M. pour tous les membres avec M. Jacques Lamontagne, directeur National de l'Association. Coût du souper: \$1.75. Qu'on se procure son billet à l'avance à R. Paquin, Tél. 438-4484. On demande à tous les chefs d'être présents.



Les femmes libérales du comté de Terrebonne ont eu l'occasion de rencontrer la première dame du Québec, Madame Jean Lesage, lors de la visite du premier ministre dans notre région, la semaine dernière. Sur cette photo, nous pouvons reconnaître assises, de gauche à droite : Mme Paul Brosseau, Mme Gérard Vermette, Mme Jean Lesage, Mme Gilles Rousseau, Mme Eloi Lefebvre. Debout, dans le même ordre : Mme J.-G. Therrien, Mlle Nicole Lavigne, Mme Jean Guérin, Me Denis Hardy, candidat libéral, Mme Jacques Hotte, Mme Marcel Henri, Mme Marcel Monette, Mme Chs-Ed. Rochon, Mme Maurice Sauvé, Mme Jean-Claude Paquette et Mme Fernand Guindon.

(Photo L'Avenir, par Gérard Vermette)

Des cinq sens au bon sens

LE FLAIR est essentiel dans toute entreprise. Ainsi, l'industrie des pâtes et papiers a bon nez en affaires. Dans le commerce, le simple bon sens veut qu'on pressente les exigences du marché. Aussi, l'industrie des pâtes et papiers modernise constamment son outillage afin de répondre à ces exigences, d'alléger le travail de sa main-d'oeuvre et de réduire son prix de revient. En fait, toute industrie qui manque de flair finit par se casser le nez.

**CONSEIL DES PRODUCTEURS
DE PÂTES ET PAPIERS DU QUÉBEC**

500 est, Grande Allée, Québec

Paul-E. Lachance, Ing. F., Ph.D.,
Président

LES MERSEY'S AVEC J. A.



Les sensationnels Mersey's seront les invités de Jeunesse Atout, vendredi le 20 mai à 8 heures, à la salle Ratelle. Ils feront les frais de la danse avec les Révoltés, donnant en plus un fameux spectacle. Prix d'admission régulier. Bienvenue à tous les jeunes de la région. (comm.)



Un compte d'épargne
pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait
s'accorder autrement...

Visitez sans délai la
BANQUE DE COMMERCE  CANADIENNE IMPÉRIALE



D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

le billet de Yves Rochon

● La COMPÉTENCE DES JOURNALISTES ET LA LIBERTÉ DE PRESSE, tel sera le sujet discuté à FACE A FACE, dimanche soir prochain. Pour discuter du sujet : MM. Fernand Beauregard et Jean Pellerin, de La Presse, Peter Desbarrat du magazine Parallèle et Claude Lavergne de Dimanche-Matin.

● J'ai vu dans le parc Labelle, en fin de semaine, un troupeau de bicyclettes motorisées. C'est la grande vogue chez les jeunes gens qui subissent la fièvre de la vitesse et de la sensation.

● Vendredi dernier, j'ai assisté au spectacle de Claude Léveillé, au Séminaire de Sainte-Thérèse. De son tour de chant, une chanson m'a particulièrement plu. Il s'agit de AUX TRAPEZES DES ETOILES. Je vous livre ici le texte, afin de répondre à une demande de quelques personnes qui m'en ont fait la demande.

AUX TRAPEZES DES ETOILES

Oui c'est parti pour ce soir mon ennui
Oui c'est parti à demain et plus loin
Car je me laisse emporter
Par l'amour, la vie et puis je crie
Allez laissez-vous transporter comme moi
Nous glisserons, partirons dans les lunes
Et tout en haut oublierons
Que chagrin venin destin c'est loin
C'est loin tout en bas sur la terre de misères
Mais cette terre je la vois à l'envers
Car j'ai refermé mes yeux
Et j'oublie, je suis ailleurs qu'ici
Je suis tout là-haut aux trapezes des étoiles
Je suis tout là-haut et j'entends claquer les voiles
Des grands bateaux qui m'emportent
Et m'emmènent plus haut encore plus haut
Et là tous les cirques du monde m'attendent
Et là les musiques, les Jocondes, les légendes
Se font entendre et je ris et je pleure aussi
Mais pourquoi c'est la joie.

● Il y a un conflit à l'Université de Montréal. Le personnel de la bibliothèque demande entre autres choses des réajustements de salaires. C'est tout à fait défendable, car constatez avec moi les chiffres suivants : à l'université, un laveur de vaisselle gagne \$50.00 ; une préposée aux salades (sic) gagne \$58.00 et... un aide-bibliothécaire gagne \$44.53. Faut-il en conclure que l'instruction, c'est de la salade ?

● Il paraît que Bertrand Blondin a reçu un ABONNEMENT A VIE au journal Le Devoir et que Mme Du Tremblay se sert de sa photo pour jouer aux dards...

● Jeunesse Atout présente les Merseys la semaine prochaine, à la salle Ratelle. C'est un spectacle à voir. C'est un vendredi et il n'y aura probablement pas de danse au Centre diocésain !!!

● Dernière chance à tous les jeunes qui désirent être moniteurs cet été dans les parcs. Ecrivez au Service de la Récréation, à l'aréna municipale. Il semble que les inscriptions sont déjà très nombreuses.

● LA FIESTA : UNE GROSSE BLAGUE ! C'est l'impression que m'a laissé le spectacle de dimanche dernier. C'était très amateur, j'ai été très déçu. Le reportage de la radio locale a été une véritable petite orgie pour les oreilles. La vulgarité, ça mène nulle part !

● Votre enfant de coeur vous souhaite une bonne semaine. Pensée de la semaine : la vie ne vaut rien, rien ne vaut la vie ! Dausvidania (c'est du russe, ça veut dire "au revoir").

L'enfant de coeur.

WHIST MILITAIRE

Le Whist militaire annuel organisé par "Laurentia Unité 6" au profit de la SLEROSE EN PLAQUES, aura lieu samedi le 21 mai à 7h. 30 p.m. en la salle Laurentia, rue Trudel. Les billets pour cette partie de cartes seront en vente à la porte. Cordiale bienvenue.



ETUDIANTS, VOICI LE DACTYLO IDEAL



ROYAL
SAFARI

- Nouveau modèle
 - Meilleur rendement
 - Nouveau système de contrôle du papier
 - Panneau de contrôle instantané
 - Nouvelles caractéristiques exclusives
 - Construction solide
 - Nouvelles couleurs décoratives
 - Mallette de luxe, dernier cri
- De plus la machine possède la touche renommée ROYAL et le clavier de même grandeur régulière que la machine à écrire de bureau.

Renseignez-vous dès maintenant au sujet des facilités de paiement.

JULES JUTEAU
EQUIPEMENT DE BUREAU

562, rue St-Georges St-Jérôme, Qué. Tél. : 438-1965

Chronique Municipale

M. Gérard Maurice à l'Institut

Au cours du congrès de l'Institut des Officiers municipaux des finances et de l'administration, le greffier de la ville M. Gérard Maurice a été élu directeur pour la région de Montréal.

LE MARCHÉ ATTENDRA

Les marchands du marché sont revenus à la charge cette semaine devant le Conseil municipal en demandant qu'on leur accorde le plus tôt possible la permission de vendre sur la place du marché le vendredi matin. L'échevin Guy Piché a fait une violente sortie en déclarant que le chef de police était en train d'en faire une étude. Il a carrément dit aux représentants de quelques marchands d'attendre...

LES OBLIGATIONS

La ville a ouvert mardi les offres d'obligations. Le dossier a été remis à la commission municipale qui en fera l'étude. Après quoi le Conseil pourra prendre une décision.

ST-ANTOINE-DES- LAURENTIDES NE VEUT PAS

Faisant fi de l'opposition du Conseil municipal de Saint-Antoine-des-Laurentides, celui de Saint-Jérôme a tout simplement intégré dans son territoire une partie de celui de la municipalité voisine sur la simple intervention d'une résolution d'annexion. Le geste a été posé après que le greffier eut fait remarquer que Saint-Jérôme pouvait annexer cette partie du territoire de Saint-Antoine-des-Laurentides par voie de résolution, en vertu de l'article 42 de la loi des cités et ville. Cet article de la loi stipule cependant que les propriétaires du territoire concerné doivent auparavant donner un appui majoritaire favorisant le projet. C'était le cas pour le secteur de la rue Bran jusqu'aux limites de l'endroit dit le ruisseau, où, selon le commentaire du greffier, les propriétaires ont tous signé la requête pour leur annexion à St-Jérôme.

"CARREFOUR" ANGLE BOCAGE ET CASTONGUAY

Le projet d'un centre de ré-éducation pour les jeunes en difficultés annoncé en grande pompe par M. Jean Lesage lors de son passage à St-Jérôme, serait virtuellement construit à l'angle des rues Bocage et Castonguay. La commission d'urbanisme a fait savoir qu'elle avait donné une approbation de principe à la corporation "Carrefour" qui est l'instigatrice du projet en collaboration avec les ministères de la Famille et du Bien-Être et de la Justice.

UN CONTRAT D'ACHAT POUR LA NATIONAL SHIPLEY

Le notaire Jean-Paul Léonard sera autorisé à préparer

un contrat de vente des immeubles où est présentement aménagée l'industrie National Shipley à cette compagnie. La transaction sera conclue en accord avec le contrat de location, il y a dix ans, intervenu entre la municipalité et la compagnie qui, à cette époque, se nommait la National Heating.

Le montant de la vente serait de l'ordre de \$210,706.

ORDINATIONS GENERALES



samedi le 14 mai, à la paroisse Sacré-Coeur

Les ordinations générales dans le diocèse, auront lieu samedi le 14 mai, à 4 heures p.m., dans l'église paroissiale du

Sacré-Coeur à Ste-Thérèse.

Voici les noms des séminaristes à qui Son Excellence Mgr Emilien Frenette confèrera la tonsure et les ordres :

MM. Richard Gibeault (Imm. Conception, Ayersville) : tonsure ; Georges Mallette (Ste-Scholastique) : premiers Ordres ; Jules Théorêt (St-Eustache) : derniers Ordres mineurs ; Jean-Claude Durocher (Ste-Marcelle) : sous-diaconat ; Marc Faubert (Ste-Marcelle) : sous-diaconat ; Ronald Labonté (Ste-Paule) : sous-diaconat ; Yvon Aubry (Sacré-Coeur à Ste-Thérèse) : prêtrise.

Les ordinations générales sont un événement dans l'Eglise diocésaine qui concerne tous les fidèles baptisés, laïcs, prêtres, religieux et religieuses. La collation des ordres sacrés, particulièrement la prêtrise, comporte la manifestation du caractère "royal et sacerdotal"

de toute la communauté des baptisés.

Qu'on se rappelle les paroles de la Constitution sur l'Eglise : "Le Christ Seigneur Pontife pris d'entre les hommes (cf. Hébr. 5, 1-5) fit du nouveau peuple "un royaume de prêtres pour Dieu son Père." En effet, par la régénération et l'onction de l'Esprit-Saint, les baptisés sont consacrés pour être une maison spirituelle et un sacerdoce saint..." (no 10).

La nouvelle des Ordinations générales vous est communiquée pour vous inviter à prier pour les séminaristes et les vocations sacerdotales, et à participer à la cérémonie de la collation des Ordres sacrés.

Pour l'entrée au Grand Séminaire, en septembre, il y aura quatre candidats en 1ère année : MM. André Daoust, Gilbert Durocher, Pierre et Maurice Sarrazin. Nos vœux les meilleurs les accompagnent.

À QUÉBEC:

un million de gallons de bonne bière détruite inutilement?

De fortes rumeurs liaient la bière à une étrange maladie dans la ville de Québec. Cependant Dow savait que sa bière à Québec était bonne, et cela avant de se décider à la détruire. Des tests de contrôle de la qualité et des analyses gouvernementales avaient clairement établi la parfaite condition du produit... ceci, le public l'a depuis appris de source officielle.

Dow était au courant que d'autres brasseries étaient impliquées... un autre fait qui a été confirmé publiquement depuis. Dow le savait mais n'en dit rien, préférant garder le silence jusqu'à la publication des faits plutôt que s'associer à des rumeurs non fondées.

Cette maladie n'étant restreinte qu'à la basse-ville de Québec, Dow n'a jamais pensé que la bière, quelle que soit la marque, puisse en être la cause. Toutefois, Dow étant la brasserie la plus importante de la région de Québec, accepta à ce titre ses responsabilités et retira volontairement sa bière du marché.

Malheureusement, ce geste fut mal interprété, et provoqua une réaction défavorable du public.

Mais tant qu'il existait l'ombre d'un doute, et

- si le public consommateur a été rassuré,
- si l'industrie de la bière s'en est trouvée grandie,
- si nous avons fait honneur à notre bonne réputation acquise à produire des bières de qualité depuis 176 ans,
- si nous avons agi de manière à justifier la confiance que vous avez en nous, quels que soient les circonstances et le coût impliqué...

alors, peut-on vraiment conclure que notre geste a été inutile? Nous ne le croyons pas!

Notre bière était bonne. Notre bière est bonne. Et si une telle situation devait se reproduire, nous croyons qu'il serait de notre devoir d'agir de la même façon.

Telle est l'importance que nous attachons à nos obligations envers le public.

LA BRASSERIE DOW LIMITEE
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC





Jacques Lefebvre,
PRÉSIDENT

NOUS CELEBRONS NOTRE 7^E ANNIVERSAIRE

A nos clients

C'est à l'encouragement que vous nous avez manifesté au cours des dernières années que nous devons une grande part de notre succès. Ce fut un plaisir pour nous de vous servir... et nous espérons que vous continuerez à nous encourager dans l'avenir.



A nos employés

Toute compagnie vaut ce que valent les gens qui la composent. Aussi nous voulons ici remercier tout notre personnel pour la contribution qu'il a apportée au bon fonctionnement et aux réalisations de Lefebvre Automobiles Ltée.

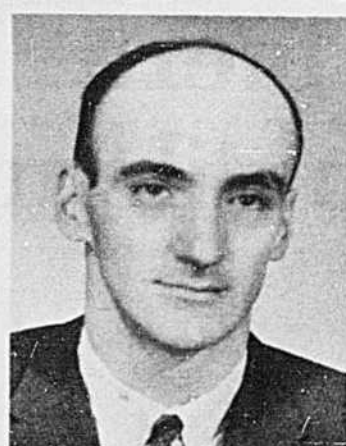


Paul Prévost,
VICE-PRÉSIDENT

Faites confiance à notre équipe !



Marcel Roy,
chef-comptable



Jacques Leblanc
gérant des voitures
neuves



Marcel St-Aubin
gérant des voitures
usagées



Michel Labelle



Jacques Locas



Robert Lauzon



J.-Marc Bourassa
chef du service



Réjean Brissette
gérant du département
des pièces

VOYEZ NOS VENDEURS

CONCESSIONNAIRE :
Chevrolet, Chevelle, Corvair, Epic, Oldsmobile,
et les Camions Chevrolet

SPECIAUX 7^E ANNIVERSAIRE

5164-A

OLDSMOBILE 63 H. TOP
4 portes — automatique — radio — bleu

6183-B

OLDSMOBILE 62 SEDAN
Automatique — radio — 1^{er} propriétaire — blanc

5271-A

PONTIAC 62 SEDAN
6 cyl. — automatique — radio — marron

5451-A

PONTIAC 59 H. TOP
4 portes — automatique — radio — bleu-blanc

5141-A

CHEVROLET 61 ST-WAGON
4 portes — aubaine — gris



Service de remorquage 24 hres par jour

ATELIER DE DEBOSSAGE ET DE PEINTURE PAR EXPERTS

SPECIAUX 7^E ANNIVERSAIRE

6274-B

CHEVROLET 61 H. TOP
4 portes — V8 — radio — rouge-blanc

6293-A

DODGE 1964 SEDAN
6 cyl. — automatique — radio — gris

6304-A

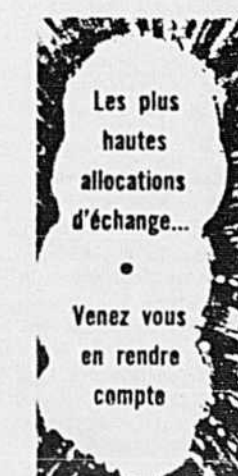
OLDSMOBILE 1964 CONVERTIBLE
Auto. V8 — radio — un seul propriétaire — gris

A-430

CHEVROLET 1962 4 TONNES
Boîte d'acier — dompeuse

6261-A

CORVAIR 1964 COACH
Monza — automatique — radio — blanc



Chronique de l'Ecole Secondaire A-Norbert-Morin

par : André PAIEMENT

LA LECTURE, CLEF D'UN MONDE NOUVEAU

Le 2 avril dernier, prenait fin la Semaine de la bibliothèque. Depuis ce temps, tout l'intérêt porté aux livres et à la lecture durant cette semaine semble avoir disparu. La Semaine de la bibliothèque fut organisée afin d'éclairer l'opinion publique sur l'importance de l'institution de la bibliothèque dans le milieu social et pour développer en même temps chez les individus un intérêt toujours croissant pour la bonne lecture.

Même si les citoyens de notre région ne fréquentent pas plus assidûment qu'auparavant les bibliothèques paroissiales, la bibliothèque de l'E.S.A.N.M. a fait un pas merveilleux pour assurer l'avenir de ses jeunes étudiants et étudiantes. En effet, la Semaine de la bibliothèque fut couronnée par une exposition du livre de la collection Larousse. Mais cet article n'a pour but ni de vous faire connaître notre magnifique bibliothèque ni de vous exposer les bienfaits qu'elle nous apporte, mais de faire connaître aux lecteurs l'importance de la lecture.

Plusieurs croyaient, il y a quelques décennies, que les grands moyens de communication de l'information et de la pensée, tels la radio et la télévision, auraient eu comme conséquence de provoquer une certaine désaffection à l'égard du livre. Mais, bien au contraire, on remarque depuis quelque temps une promotion du livre. Il semble, en effet, que nos contemporains, ayant été largement informés, sentent le besoin de trouver une solution à ces mille problèmes qui leur sont exposés tous les jours mais sans qu'une solution satisfaisante n'ait été élaborée.

Il est parfois pénible de constater que notre civilisation technique qui construit des temples pour abriter des engins de tous genres, n'a pas multiplié ces maisons de silence et ses refuges de la pensée qui devraient être, dans nos villes si bruyantes, des oasis où les hommes, accablés par la fatigue et le bruit, pourraient se réfugier afin d'engager un précieux dialogue avec ce bon ami qu'est le livre. Et c'est ainsi que la lecture pourrait introduire nos contemporains dans un monde nouveau. Un bon livre, c'est une clef qui ouvre une porte sur des horizons parfois inconnus.

Les livres nous permettent de meubler notre esprit des pensées de ceux qui, vivants ou morts, nous ont livré un trésor intellectuel qui est une source abondante d'expérience et de pensées profondes et qui nous offre une magnifique occasion de nous divertir.

Le thème adopté pour cette année : "La lecture, voie d'accès à un monde en pleine évolution", nous invite à réfléchir sur le rôle important que jouent les livres dans notre effort pour édifier un monde meilleur, en mettant les connaissances humaines à la disposition de tous. Les livres deviennent un précieux instrument aux mains de l'homme à travers les étapes

qu'il franchit pour conquérir le domaine pratiquement infini du monde intellectuel.

C'est par les connaissances que lui apportent les livres que l'homme trouve l'inspiration qui lui permettra d'accomplir un travail encore plus créateur. Le fait que des livres de tous genres soient accessibles à tous, accroît l'obligation pour chacun d'entre nous de devenir plus exigeant dans notre choix de lectures. Il existe un art de la lecture, mais il existe également un art important qui consiste à savoir distinguer les livres qui valent la peine d'être lus. C'est ce second art qui a rendu le rôle du bibliothécaire professionnel tellement plus important pour chacun d'entre nous. Tous, du jeune enfant dont l'esprit, avide de connaître, entre pour la première fois en contact avec cette source de connaissances, au professionnel qui se voue à un travail de recherches extrêmement spécialisé, trouvent en la personne du bibliothécaire l'aide qu'il peut leur apporter par ses connaissances et son expérience. Grâce à la compétence de ce dernier, il devient possible pour n'importe qui d'obtenir les ouvrages de qualité qui conviennent le mieux aux besoins qu'ils sont destinés à satisfaire.

A une époque où le progrès économique et social dépend de plus en plus de la participation de toute la population, il n'y a aucun doute que la lecture est appelée à jouer un rôle essentiel dans ce développement des intelligences et des volontés, si nécessaire à l'épanouissement complet d'un citoyen.

C'est dans les bibliothèques que le public trouve en définitive le moyen le plus efficace de compléter l'instruction reçue dans les écoles et aussi d'obtenir de nouvelles perspectives sur l'ensemble des connaissances humaines.

L'instruction n'est plus réservée à une quelconque aristocratie de l'esprit, à une élite intellectuelle assez arbitrairement définie. On a graduellement éliminée, du moins en principe, le fossé qui séparait cette élite de la masse en démocratisant l'enseignement. Il faut maintenant aller jusqu'au bout de cette démocratisation. Il faut assurer, par ce que l'on a appelé "la culture continuée", une suite logique à cette instruction formelle en établissant un contact à la fois libre et régulier entre l'homme de la rue et les trésors universels de l'esprit. Ce contact s'établit grâce au foyer d'épanouissement intellectuel qu'est la bibliothèque.

C'est pourquoi, avec du retard il est vrai, mais avec une ardeur décuplée par le sentiment de ce retard, que le cabinet du Premier ministre, M. Jean Lesage, veut continuer à développer un réseau de bibliothèques publiques qui en viendra à couvrir tout le Québec.

N'importe quel citoyen de chez nous, dans quelque endroit qu'il habite, pourra donc toujours avoir à la portée de sa main la clef magique du monde où règne l'esprit.

Nouvelles de Ste-Sophie

Richard Greene

LICENCES DE BIÈRE

Depuis le premier mai, deux marchands de notre région, M. Goods et M. Gauthier, ont obtenu leur licence de bière. Nous le savions déjà. Mais, lors de la séance du vendredi 6 mai, certains conseillers soulevèrent une question à savoir que ces licences provoqueraient peut-être du désordre dans notre paroisse.

Alors quelques-uns proposèrent d'interdire la vente de la bière après six heures le samedi soir dans le but précisément d'éviter ce désordre possible. Cependant la licence, obtenue du gouvernement provincial, permet au détenteur de ces permis de desservir de la bière jusqu'à minuit. Mais a-t-on le droit d'amender cette loi provinciale ? C'est ce que nos représentants nous diront lors de la prochaine assemblée, soit le onze mai.

Même si le Conseil municipal avait le droit d'amender cette loi, nous pourrions nous demander si l'argument du "désordre" reste un motif valable pour justifier ce changement. Quelle différence y a-t-il entre ces deux maux : acheter trois caisses de bière à six heures le samedi soir et les boire durant la soirée ou acheter ces trois mêmes caisses entre six heures et minuit ? Quelles que soient les heures de fermeture, ne peut-il pas y avoir du désordre quand même ?

LICENCES DE COMMERCE

Tout le monde en parle et certains en discutent. Doit-on ou ne doit-on pas avoir de licences de commerce dans notre municipalité ? Nos commerçants veulent se protéger contre l'intrusion de certains marchands ambulants qui ne résident pas dans la région.

Si l'on décidait de fixer un prix stable pour la licence de tous les commerces de notre région, ce serait une injustice contre les petits commerçants. Prenons un chiffre factice (\$150), une telle licence obligerait les petits à se serrer la ceinture et peut-être même à disparaître complètement. Par contre, si la licence était proportionnelle au capital investi de chaque entreprise en particulier : un tel procédé serait équitable pour tous. Dans ce cas, le commerçant qui est évalué à 10,000 dollars paierait sa licence 10 fois moins cher que celui qui possède un capital de 100 mille dollars.

Certains commerçants désiraient que la licence du commerçant étranger soit doublée, triplée et même quadruplée. S'il est souhaitable de protéger nos propres commerces, il serait dangereux de leur accorder des privilèges en éliminant pour eux, la compétition par des lois municipales. De tels procédés ne conduisent qu'à la stagnation complète du commerce en général. Une saine compétition reste et demeure toujours le meilleur moyen de promouvoir l'initiative en composant avec le progrès.

Répetons-le, il est bon de pro-

MONT-ROLLAND ET SES ENVIRONS

par LISE BOYER

RELIGIEUSE : C'est un honneur pour notre localité et pour la famille de Mlle Viviane Giroux de Mont-Rolland, d'apprendre à tous les gens de la localité que cette dernière fit sa profession chez les religieuses du Bon Pasteur. Elle porte maintenant le nom de Soeur Marie-du-Divin-Coeur. Nous en sommes très fiers et nous la félicitons chaleureusement.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les représentants de l'Association St-Jean-Baptiste tenaient la semaine dernière, à Mont-Rolland, une assemblée afin de réorganiser à nouveau cette année, un défilé de la St-Jean. Nous comptons sur la collaboration de tous pour en faire un succès. On nous laisse savoir que des surprises nous sont réservées... ce que nous verrons le 24 juin prochain.

PROMPT RETABLISSEMENT A NOS MALADES

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement vont à M. Roger Boyer présentement à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme à la suite d'un accident de travail. Il souffre d'une fracture du crâne et de multiples contusions. Egalement, nous offrons nos meilleurs vœux à M. Alcide Paradis, présentement à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, afin d'y subir une intervention chirurgicale. Il sera de retour d'ici peu. On nous apprend que M. Aubuchon s'est fracturé une jambe à son travail, la semaine dernière. Prompt rétablissement à tous.

TERRASSE

Une nouvelle terrasse sera prête prochainement et elle sera contournée par la rue St-Joseph et la sortie du village en passant par le pont de l'autoroute. On prévoit y planter des arbres et y aménager des bancs pour tous ceux qui aimeront admirer la vue de l'autoroute et la rivière longeant le Rus-Tik Inn.

C'est dimanche le 29 mai prochain, qu'aura lieu la cérémonie de la profession de la foi pour les élèves de 7e année, à la messe de 9.00 heures, en l'église paroissiale.

ELECTIONS PROVINCIALES

Les listes électorales sont affichées depuis la fin de semaine. Il y aura environ six ou sept polls dans notre localité et on demande aux gens de bien vouloir vérifier sur les listes si leur nom apparaît. La revision des listes se fera vers le 25 mai. Nous demandons votre collaboration afin que ces listes soient les plus complètes possible.

LOISIRS LAURENTIENS

Les loisirs laurentiens présenteront jeudi prochain le 19 mai, à l'auditorium de l'école Régionale A.-Norbert-Morin, une pièce de théâtre, soit "Le Misanthrope" de Molière. La distribution comprendra des artistes de la radio et de la télévision, entre autres, Guy Provost, Albert Millaire, Andrée Lachapelle et Guy Hoffman. Le prix d'entrée est de 50¢ par adulte et 25¢ par enfant. On vous attend en grand nombre.

REOUVERTURE

La station-service B.A., située à l'entrée du Mont-Gabriel, a réouvert ses portes la semaine dernière. Ce garage était fermé depuis le départ de M. Bélanger, maintenant installé à St-Sauveur. Nous souhaitons bon succès au nouveau propriétaire.

Samedi dernier, avait lieu au "Petit Chaudron" de Ste-Adèle, une soirée pour les quilleurs et quilleuses de la ligue commerciale de Ste-Adèle Bowling. Des trophées furent remis aux meilleurs participants.

SUCCES...

(suite de la page 6)

une autre industrie dans le style "General Motors" parce qu'une organisation de ce genre emploie beaucoup de monde et donne de bons salaires. Ce sont des choses qu'il faut considérer, a ajouté Me Hardy.

Entre 4.00 heures et 4.30 heures p.m., les donneurs de sang étaient les plus nombreux.

Le transport des gens était fait gratuitement par nos policiers en uniforme. C'est le Comité de Publicité de l'Association des Policiers de la cité de St-Jérôme Inc. qui s'occupait d'organiser le transport. A tour de rôle, les policiers, durant leur temps non en devoir, se remplaçaient et promenaient les donneurs de sang dans leurs voitures. Toutes les automobiles étaient très propres et tous les policiers étaient polis et souriants. Bravo et merci à nos messieurs en uniforme pour ce geste généreux et humanitaire.

ENFIN...

(suite de la page 4)

sommes arrivés. Non, le monde continue à évoluer. Certains pays, tout comme le Québec jadis, tirent encore de l'arrière. Mais ces pays, jeunes aussi, manifestent une foudroyante volonté d'arriver là où les pays hautement industrialisés, où le Québec est presque arrivé.

Ce que ces autres pays font, nous sommes capables de le faire. Nous le ferons avec un gouvernement dynamique, clairvoyant : avec un gouvernement libéral !

Fernand Lambert.

téger nos propres commerces mais il serait néfaste de saper les bases de la libre entreprise en accordant des privilèges qui n'aboutissent qu'à l'inertie complète. Attendons toutefois que le comité privé (formé de commerçants) et que le Conseil municipal prennent une décision relative à ce sujet.



Cité de Saint-Jérôme
Comté de Terrebonne



Semaine du grand nettoyage et embellissement

Avis public, est par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme :

Que le Conseil municipal a, à sa session tenue le 9 mai 1966, adopté une résolution à l'effet de proclamer la semaine du 16 au 20 mai 1966, Semaine du grand nettoyage et de l'embellissement ;

Que toute la population jérômiennne est invitée à se départir de tous rebuts domestiques ou autres, nuisant à la santé, propreté ou salubrité publique ;

Que le préposé à l'enlèvement des vidanges recueillera le soir normal de ladite cueillette des rebuts domestiques, tous les articles qui seront déposés sur le bord de la rue ou à un autre endroit normal.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing,
ce 10 mai 1966.

GERARD MAURICE
GREFFIER.



De notre
correspondant

**ANDRÉ
PAIEMENT**

St-Sauveur-des-Monts

PROJETS

Plusieurs projets sont en cours à Saint-Sauveur depuis déjà quelques mois et rien ne semble bouger aux yeux des citoyens.

Au contraire, le cercle des Loisirs travaille sans relâche à la réalisation du terrain de jeux. A la dernière assemblée, on a parlé avec le président de l'O.T.J., M. Jean Lereux d'une possibilité de disposition des divers kiosques. Une vérification du budget fut faite afin de s'assurer que le projet soit mené à bonne fin.

Afin de représenter les jeunes auprès des loisirs, M. Jean Rivest a proposé la nomination de deux nouveaux directeurs, soit, Marcel Gratton et Pierre Clément. La proposition fut secondée par M. Lucien Charette et approuvée de tous. Dans le domaine de la fusion, rien ne semble s'être avéré satisfaisant pour la Chambre de Commerce. Il semble que les citoyens de Piedmont rejettent le projet sans même l'étudier.

DANSE :

Depuis un mois, des jeunes organisent à toutes les deux semaines une soirée dansante à la salle du collège Saint-Edouard avec l'orchestre "Les Polaris". Ces soirées ont fait marque d'un grand succès et nous vous invitons pour notre prochaine danse le 20 mai, alors que nous accueillerons deux orchestres de la région. Pour plus de renseignements, s'adresser au responsable, Marcel Gratton, à 227-2196.

INCENDIES :

Les pompiers de Saint-Sauveur auront encore une grosse besogne durant la saison des feux. En effet, dimanche le 1er mai, vers 4:50 hres, les flammes se sont déclarées à la demeure de M. André Barbeau, sise à 14 rue Monette. L'intérieur de la maison est très endommagé et le ménage est une perte presque totale.

Dimanche dernier, les pompiers de notre localité furent demandés pour combattre un incendie qui s'est déclaré au Junior Lake. Nos pompiers se sont encore signalés lors de l'opération, même si les dommages sont considérables.

BALLE-MOLLE

Tous les jeunes de 14 à 17 ans désireux de faire partie d'une ligue de balle-molle sont priés de s'adresser à Marcel Gratton,

Couronnement de Miss Jeune Chambre

Le couronnement de Miss Jeune Chambre aura lieu vendredi soir à l'hôtel Lapointe. Il y a quatre candidates en lice. Mlles Nicole Gratton, Claudette Thémens, Jacqueline Pelletier et Andrée Courtemanche. Ce couronnement mettra fin à la semaine de la Jeune Chambre.

SOIREE ANNIVERSAIRE

Les Aigles de l'Aire Laurentienne souligneront le 4^e anniversaire de la fondation de leur Ordre fraternel, par une soirée dansante qui aura lieu samedi le 28 mai au local 711 Fournier. Cette réception mixte marquera également le 3^e anniversaire des Dames Auxiliaires. Le public est invité à y assister.

**LA
CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER**



PRE-GRANDE OUVERTURE

Choisissez votre taille... *Silhouette*
FERA LE RESTE

Perdez du poids là où c'est nécessaire
ou gagnez plusieurs livres en peu de temps



"J'ai perdu 47 livres, 9 pouces de la taille — en seulement 3 mois, et ce, facilement et agréablement", nous confiait M. G. Lepage, âgé de 57 ans.

APPELEZ
MAINTENANT
POUR UN
ESSAI GRATUIT

Monsieur
Lepage pesait
224 livres
AVANT



Les 15 premières personnes
qui téléphoneront ne
paieront que

\$1.00
par
semaine
pour un
cours
conçu
pour vous

POUR STE-THERESE,
STE-ROSE, ST-JANVIER,
ROSEMERE

LIGNE DIRECTE

861-6185

ST-JEROME

432-7281

GRATIS

• bain de vapeur • lampe soleil
• massages vibratoires • programme personnel
SANS FRAIS ADDITIONNELS

RESULTATS GARANTIS — 1 AN GRATIS

si vous n'obtenez pas les résultats suivants en 30 jours ou moins

MAIGREUR Gagnez 2 pouces à la poitrine, 2 pouces aux hanches, 1 pouce de plus aux chevilles, améliorez votre silhouette.	EMBOPOINT Perdez 2 pouces à la taille, 2 pouces de moins aux han- ches, perdez de 10 à 15 livres en moins de 60 jours.
---	---

Mlle P. Joly a obtenu
ces résultats EN MOINS
DE 60 JOURS.



Département séparé pour dames

Département séparé pour messieurs



Silhouette et American Health Studios



18 LUXUEUX STUDIOS A VOTRE DISPOSITION

DE ST-SAUVEUR A STE-AGATHE

ST-JEROME : 432-7281

(Frais d'appels acceptés)

495, RUE ST-GEORGES

LIGNE DIRECTE
AVEC MONTREAL

(Frais acceptés)

861-6185



DEUX ANS DE PRISON POUR UN PSYCHOLOGUE EN HERBE

Faute d'expérience personnelle, Robert Paquin ne manquera pas d'utiliser celle des autres au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul comme matériel pour le bouquin qu'il veut écrire sur la psychologie des transgresseurs de la loi. C'est en effet ce qu'il a expliqué aux policiers lorsqu'il est passé aux aveux relativement à une série de vols perpétrés dans les Laurentides au cours des récentes semaines.

Le prévenu, âgé de 18 ans, marié et père d'un enfant, a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'offense du vol d'une voiture, le 30 avril, à Sainte-Adèle. Le juge Jacques Anctil, devant qui il comparait, l'a

condamné à deux ans d'emprisonnement.

Ce n'était pas la première apparition de Paquin en cours de justice de Saint-Jérôme. Il y a quelques semaines, le juge Gérard Laganière lui avait fait souscrire un cautionnement de garder la paix pendant un an sur un aveu de vol de voitures. Trois jours plus tard, Paquin était de nouveau arrêté pour un vol, encore une fois une auto, commis subséquemment.

Comparaissant alors devant le juge Omer Côté, il fut reconnu coupable et écopa, à cette occasion, d'une peine de huit jours d'emprisonnement en raison de son jeune âge et de ses obligations familiales.

Policier de Sainte-Agathe libéré de l'accusation de voies de faits

Une technicalité qui rendait confuse la teneur d'une plainte a incité le juge des sessions, qui en était saisi à libérer un ancien policier municipal de Sainte-Agathe-des-Monts de l'accusation telle que portée. Gilles Lapointe, âgé de 27 ans, devait répondre de l'offense de voies de faits et de lésions corporelles sur la personne d'un camionneur de Saint-Faustin.

Domages et intérêts

Moins heureux, le policier Lapointe avait été immédiatement mis à pied par le service de la police de Sainte-Agathe-des-Monts. Il a déclaré qu'il présentera par l'entremise de son avocat une requête de restitution d'emploi.

Si la municipalité refuse de se rendre à sa demande ou si encore elle ne donne pas suite à son désir d'ouvrir une enquête complète sur l'affaire, son ancien employé a l'intention bien arrêtée de recourir à des procédures judiciaires pour obtenir un dédommagement.

Selon ses explications, il n'aurait pas frappé le plaignant. Cependant il a reconnu la nécessité d'avoir mis des menottes au camionneur de Saint-Faustin, d'après lui, en état d'ébriété pour l'amener au poste de police. A ce dernier endroit, il aurait eu des difficultés à les lui enlever et, involontairement, il aurait heurté le visage de la victime.

L'arrestation et cet incident durant la détention se sont déroulés en présence d'un deuxième policier, l'agent René Ladouceur. Le policier Lapointe a par la suite déploré qu'en raison de l'attitude adoptée par les autorités de la ville et du service de police, l'agent Ladouceur, craignant vraisemblablement de perdre son emploi, n'avait pu donner les détails en mesure de le disculper.

Le Barreau des Laurentides luttera contre la fusion des sections judiciaires rurales

Le Barreau des Laurentides entend vigoureusement lutter contre toute tentative en vue de regrouper dans un même organisme les sections judiciaires du Barreau rural. C'est l'esprit qui se dégageait lundi des délibérations des quelque 60 avocats des districts judiciaires de Terrebonne et Joliette, réunis à Saint-Jérôme pour leur assemblée générale annuelle.

Les membres se sont particulièrement élevés contre les déclarations du Bâtonnier général de la province, Me Yves Prévost, à l'effet de fusionner les 10 sections du Barreau rural présentement existantes en un organisme judiciaire qu'on

aurait appelé le Barreau de la Laurentie. Pour le Barreau des Laurentides, un tel projet de réunification s'inscrirait contre l'intérêt même de la justice et, notamment, contre celui des justiciables.

Selon les avocats des deux districts judiciaires, le risque serait trop grand de voir une perte de prestige du Barreau rural auprès du Barreau de la province.

Ce dernier appareil judiciaire est dirigé par un conseil général formé actuellement de 10 représentants du Barreau de Montréal, de cinq du Barreau de Québec et de 13 du Barreau

(suite à la page 15)

FIN DE CARRIERE ET \$500 D'AMENDE POUR UN VENDEUR DE BILLETS DE LOTERIE

Le plus gros vendeur de billets de loterie de Lachute, comme s'est plu à le désigner le procureur Roger Lagarde, a mis une fin soudaine à sa carrière, depuis son arrestation par les agents de la Sûreté provinciale. Gérard Desforges, âgé d'une quarantaine d'années et demeurant rue Charles, à Lachute, a été condamné à \$500 d'amende ou, à défaut, à trois mois de prison,

par le juge Jacques Anctil, devant lequel il venait de comparaître en cours des sessions, à Saint-Jérôme.

Il a reconnu s'être livré à ce commerce depuis le mois d'octobre, l'an dernier, jusqu'au moment de son arrestation, le 10 mars. Selon la police qui l'avait à l'oeil depuis déjà quel-

ques semaines, son réseau de distribution était vraiment bien monté. Lorsque les agents se décidèrent à mettre fin à son manège, ils ont trouvé 19,200 billets dans sa voiture.

Tous ces billets, portant sur les résultats des parties de hockey, ont été saisis et confisqués sur l'ordre du tribunal.

Emprisonnement et amende pour un voleur de ferrailles

La vente aux regrattiers de ferrailles ou de tous autres matériaux de rebut, à un sou la livre, n'est pas une activité des plus lucratives. A moins que l'on ait la main heureuse et que l'on tombe sur un bon filon. Ce qui, en termes de regrattier, que l'on trouve "un bon stock de scraps".

Mais encore faut-il user de prudence et de sagacité, car, la nature humaine aidant, il serait trop facile de se méprendre et le bon "filon" que l'on avait trouvé se révèle par la suite comme un chantier de construction. Ce serait ce qui serait arrivé à deux montréalais qui, à temps perdu, font la cueillette de vieux métaux.

L'un d'eux, Francisco di Marco, âgé de 23 ans et demeurant au 2463 rue Jean-Talon, a été reconnu coupable par le juge Jacques Anctil du vol d'aciers de structures, sur un chantier de construction d'un viaduc, dans le secteur de Sainte-Thérèse.

Pour cette offense, le tribunal a condamné le jeune homme à trois mois d'emprisonnement et à une amende de \$300. A défaut de payer cette somme, il devra prolonger son séjour de deux autres mois derrière les barreaux. L'acier était la propriété

de la compagnie O'Connell, chargée de construire un viaduc près de Sainte-Thérèse pour le compte de l'Office des Autoroutes de la province.

Le prévenu avait été surpris sur les lieux, le 23 mars, par un policier de l'endroit. Lui et un présumé complice, Claude Gaudette, âgé de 34 ans et demeurant à 8481 rue Saint-Denis, avaient expliqué à l'agent Jean-Guy Desraspes qu'ils croyaient avoir trouvé des matériaux usagés et inutilisables à la construction.

Gaudette, de son métier un conducteur d'autobus scolaire, a nié sa culpabilité et devra subir son procès à une date qui sera déterminée par le ministère public. Lui et di Marco ont reconnu qu'ils avaient tous deux des dossiers judiciaires.

Sa cause aurait dû être entendue simultanément avec celle de di Marco, mais à la suite de requête de Me J.-E. Charette de verser la preuve recueillie dans cette dernière affaire dans le dossier de Gaudette après le jugement du tribunal, la défense, représentée par Me J.-Y. Filie, a refusé cet accommodement. Ce à quoi le juge Anctil lui donna complètement raison et annonça qu'il se récuserait s'il devait être saisi du procès de Gaudette.

de la compagnie Les Industries de Saint-Jérôme et, croyant qu'il s'agissait de matériel de rebut, les avait mis dans le coffre arrière de la voiture de son mari.

Elle a nié que celui-ci, qui se trouve présentement en liberté sur parole à la suite d'une condamnation pour vol, l'avait aidée dans son manège. Chose

qu'a mise en doute le procureur qui a fait remarquer que les pièces de métal se trouvaient sur le terrain de la fonderie et, que pour les transporter à la route, il fallait traverser une cour de triage de chemin de fer. Considérant l'aspect maladif de la jeune femme, Me Cliche a opiné "qu'il ne marchait (suite à la page 15)

Solution à Sainte-Adèle d'un vol qui finalement n'aurait pas été commis

L'esprit d'observation d'un détective de la police municipale de Sainte-Adèle, dans les Laurentides, aurait permis la mise à jour d'un pot aux roses destiné à soutirer de l'argent de diverses compagnies d'assurances pour un cambriolage qui n'aurait eu lieu que dans l'esprit de ses instigateurs.

Quatre mécaniciens de l'endroit, dont l'un est présentement impliqué dans un réseau de voitures volées découvert récemment à Sainte-Dorothée, sont actuellement soupçonnés d'avoir simulé un vol par effraction au garage Vaillancourt où ils étaient employés en vue d'obtenir une somme globale de \$4,500, en réclamation de compagnies d'assurances. La police locale avait été saisie de cette présumée affaire à la fin de l'année dernière. La plain-

te mentionne que des inconnus ont pénétré dans le garage, la veille de Noël, en brisant la glace de la porte d'entrée et ont fait main basse sur les coffres d'outils de cinq mécaniciens, le tout représentant une valeur de \$15,000.

Le mécanicien qui aurait été ainsi victime de ses compagnons de travail est M. Clément Séguin, de Mont-Rolland, qui, de l'avis du chef de police Paul Bélair, n'est pas du tout impliqué dans le complot. Quant aux quatre autres, il s'est refusé à donner leur identification pour le moment, préférant d'attendre leur comparution devant un tribunal de Saint-Jérôme probablement vendredi.

Toutefois, on a appris de source fiable que l'un d'entre eux est présentement en liber-

té provisoire en attendant son procès devant un tribunal de Montréal. Jean-Marc Thiffault, âgé d'une trentaine d'années et demeurant dans le quartier Chomedey à Laval, est accusé d'avoir démantelé des voitures volées par le réseau mis à jour à Sainte-Dorothée.

Ce serait incidemment avec les outils présumément volés à Sainte-Adèle que l'on mettait en pièces détachées les voitures volées. Il y a quelques jours, le détective Gérard Gagné, de Sainte-Adèle, s'est rendu par curiosité à l'atelier où l'on démantelait les voitures volées.

Quelle ne fut pas sa surprise de reconnaître les outils pour lesquels il avait établi une enquête depuis quelques mois. Après quoi, un rapide enquête a permis de mettre à jour le complot du quatuor.

CONGRES DE CHAMBRES DE COMMERCE, A ST-EUSTACHE

Quelque 200 délégués, représentant les 14 Chambres de Commerce groupées dans la régionale d'Argenteuil-Deux-Montagnes-Terrebonne, assisteront dimanche, à Saint-Eustache, au cinquième congrès annuel de cet organisme. Le thème du congrès portera sur l'évaluation économique de la région.

Les organisateurs de ces assemblées espèrent que l'on réussira, à cette occasion, la mise sur pied d'un comité devant travailler à l'expansion économique de ce secteur des Laurentides.

Le conférencier sera Me Gaston Binette, député sortant du comté des Deux-Montagnes et ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Lesage. Le député provincial du comté de Terrebonne, Me Denis Hardy, sera également invité à prononcer une courte allocution, de même que le député fédéral d'Argenteuil, M. Roger Régimbal et le ministre associé de la défense, M. Léo Cadieux, lequel a accepté la présidence d'honneur du banquet.

La ville de Saint-Eustache a réservé une réception civique à l'intention des congressistes. Le maire Luc Léveillé leur souhaitera la bienvenue, à l'hôtel de ville de l'endroit.

Un nouveau chef de police pour St-Janvier

SAINT-JANVIER. — Le village de Saint-Janvier, dans les Laurentides, a un nouveau chef de police avec l'engagement à ce poste de M. Raymond Filiatrault. M. Filiatrault succède à M. Armand Aubertin qui, après plusieurs années de services, a été congédié par les conseillers municipaux pour des motifs qui n'ont pas été clairement indiqués.

La première tâche qui attend M. Filiatrault est la réorganisation complète du service des pompiers volontaires. En effet, lorsque le conseil a refusé de considérer l'engagement de M. Aubertin dans les cadres de ce service, les quelque 13 pompiers qui en faisaient partie ont remis globalement leur démission.

M. Filiatrault a déjà lancé une campagne de recrutement afin de réunir une quinzaine d'hommes pour redonner à la municipalité un service de protection contre les incendies. Des cours en collaboration avec la Protection civile du secteur leur seront donnés.

Le nouveau chef de police a récemment fait savoir au conseil municipal que le service des pompiers volontaires sera complètement réorganisé d'ici quelques jours et que la municipalité pourra compter sur une protection aussi efficace que par le passé.

TROIS MOIS...

(suite de la page 14)
pas" dans l'histoire de l'accusée et qu'il fallait lui dire qu'en droit une épouse ne peut témoigner contre son mari.

C'est à ce moment que la femme Sarrazin, bombant son maigre torse, a mis la cour au défi de soulever des poids semblables à celui des objets volés. Comme personne ne semblait pas tellement anxieux d'assister à un tel spectacle, le juge condamna l'accusée à trois mois d'emprisonnement.

PROJET DE FUSION A TERREBONNE

TERREBONNE. — Des pourparlers sont présentement en cours entre la municipalité de Terrebonne et de Lachenaie-pa- roisse pour la fusion éventuelle de leurs territoires. Les deux conseils municipaux se sont rencontrés récemment à huit clo- ses pour discuter du projet, sous la présidence conjointe des maires François Paquin et Edouard Sarrazin, de Terrebonne et de Lachenaie.

En vue de ce projet, les conseillers municipaux étudieront la situation financière et démographique pour établir les normes de répartition fiscale et de représentation municipale. Les deux parties se sont également mises d'accord sur le choix d'un conseiller juridique. Il s'agit de Me J.-Guy Béliveau, de Terrebonne, qui sera appelé à rédiger le futur règlement de fusion.

Il semble bien que la municipalité de Terrebonne ait définitivement abandonné son projet d'intégrer à son territoire qu'une partie de la municipalité voisine.

LE BARREAU...

(suite de la page 14)
rural. Et pour étayer leurs appréhensions, des membres des deux districts judiciaires ont rappelé la tentative ratée du Barreau de Montréal qui, selon eux, avait essayé d'augmenter sa représentation au sein du Barreau de la province afin,

Le 20 mai au soir, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Emilien Frenette, s'ouvrira à Saint-Jérôme le VIIe Congrès national de la Jeunesse en marche. La J.E.M. est un mouvement d'initiation des enfants à l'apostolat organisé. Elle groupe plus de 300,000 membres. Elle

semble-t-il, d'y détenir la majorité.

Au terme de leur assemblée, les avocats de Terrebonne et de Joliette ont réitéré une résolution adoptée lors de l'assemblée annuelle de l'an dernier, à Joliette, pour la formation d'une zone judiciaire comprenant leurs districts judiciaires et celui de Labelle. Cette résolution demandait également au ministre de la Justice la nomination de cinq juges résidents de la Cour supérieure pour desservir la zone projetée.

AU TOUR DE JOLIETTE

Il est de tradition, depuis plusieurs années, que le Bâtonnier soit choisi alternativement dans le district judiciaire de Terrebonne et celui de Joliette. Cette année, ce fut le tour de ce dernier district avec l'élection de Me Jean-Paul Malo à ce poste. Me Malo succède à Me Lucien Thinel, de Saint-Jérôme.

Le syndicat sera Me Maurice Majeau, de Joliette, et le trésorier, Me André Forget, de Saint-Jérôme. Me Claude Dugas, de Joliette, a été réélu pour un cinquième terme au poste de conseiller. Me Dugas est également secrétaire-trésorier pour le Barreau rural.

Congrès national des Responsables de la Jeunesse en marche

Thème: l'action apostolique organisée chez les jeunes

se veut intégrée à la pastorale scolaire, comme prolongement de la catéchèse, mais dans l'ordre caritatif. Le comité permanent d'organisation du Congrès a enregistré 233 délégués venant de 31 diocèses d'expression française. En plus des diocèses de la province de Québec, on note des délégués du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et même de la Nouvelle-Angleterre et de l'Ouest.

Les sujets à l'étude seront d'abord les objectifs, la pédagogie et la spiritualité de la J.E.

M.; ensuite, l'animation du mouvement à tous les niveaux et son intégration dans la pastorale scolaire d'ensemble. Prendront la parole, outre Son Exc. Mgr Frenette, les P.P. Blondin Dubé et Jean-Paul Labelle, MM. les abbés Gilles Raymond et Fernand Dagenais, Mlle Marie Bouchard, tous membres du comité national. Le conférencier invité: le chanoine Jacques Grand'Maison. Mais, c'est surtout dans les commissions d'étude que les congressistes se rencontreront et approfondiront les thèmes spécifiques du Congrès.

**POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS
CONVENTIONS — MARIAGES
FAITES APPEL AUX EXPERTS DES
Restaurants SAINTE-ROSE**

Livraison rapide



par toute la ville

LE CHOIX DES GOURMETS

Ste-Rose, 25 boul. Labelle
Tél.: 625-1971
St-Jérôme, 272 St-Georges
Tél.: GE. 8-4106

Ste-Adèle-en-Bas, boul.
Ste-Adèle, Tél.: CA. 9-4991
Joliette, 373 rue Notre-Dame
Tél.: PL. 3-5626

Venez manger
dans un décor
pittoresque

Visitez notre
nouveau
"MARINE LOUNGE"
à Ste-Rose

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Y a pas d'erreur,
MOLSON
c'est la meilleure!

la vie sportive

LE



SPORT

PAR **Marcel Guay**

JOURNÉE DES CARDINAUX

Le 26 mai prochain les Cardinaux de Saint-Jérôme inaugureront leur saison locale dans la ligue de baseball Nationale Junior et pour la circonstance le 26 mai sera la journée des Cardinaux de Saint-Jérôme... et selon M. Denis Richer le nouveau gérant d'affaires du club il y aura une surprise pour les amateurs de baseball à cette occasion. Entre-temps l'équipe jérémienne commencera sa saison dimanche en rendant visite aux Pirates de Saint-Jean.



J.-L. LAUZON



ANDRÉ LAUZON

GUY CORBEIL CONFIAIT

Lundi soir dernier le pilote du club local Guy Corbeil nous déclarait qu'il est très confiant en vue de la prochaine saison. Les Jean-Pierre Lauzon, André Lauzon, les frères Serge et René Tessier, Réjean Bergeron, Marcel Blondin, John Frost et Normand Prud'Homme seront de retour tandis que parmi les nouveaux venus qui tentent présentement de se mériter une place sur l'équipe, l'on retrouve de très bons joueurs en François St-Michel, Raymond Papineau, Yves Desjardins, Yves Vaudry, Richard Petit et Richard Sarazin qui s'alignaient cet hiver pour les Alouettes... Guy qui en est à sa 3e saison à la direction des Cardinaux connaît la grande majorité de ces joueurs et avec le talent d'instructeur qu'il possède il devrait former une équipe des plus représentatives pour Saint-Jérôme.

ICI ET LÀ

François Lavigne le maître quilleur du Québec a de nouveau atteint la grande finale des maîtres du Circuit de Quilles Professionnel Dow... François sera l'adversaire de Maurice Boyer dimanche après-midi, dans une série de 5 joutes pour déterminer le maître de la saison 1965-66 qui recevra une bourse de \$1,500. et le fameux trophée couronne D'OR... Lavigne a gagné ce tournoi au cours des deux dernières saisons... Egalement en fin de semaine les filiales de district du tournoi des champions Dow... Il y aura des rencontres à Saint-Janvier... Saint-Eustache... et Sainte-Adèle... les gagnants passeront en finale de zone de ce fameux tournoi... Le confrère Rolland Cyr semble vouloir connaître une fameuse saison de golf... Rolland a joué des rondes (suite à la page 17)

Ste-Thérèse

St-Jérôme

**CONTRACTEUR
GENERAL**



**H. J. O'CONNELL
Limited**

LES CARDINAUX DE ST-JEROME PREPARENT UNE AUTRE SAISON

En dépit de ses nombreuses difficultés financières, l'équipe de baseball Les Cardinaux, de Saint-Jérôme, sera maintenue encore une année dans la ligue junior du Québec. C'est ce qu'a fait savoir le président de son Conseil d'administration, M. Michel Hajaly, qui a révélé au cours d'une conférence de presse que le déficit de l'an dernier sera comblé, encore une fois, par les propriétaires du club.

Les recettes provenant de l'assistance ont été de \$2,700, l'an dernier, alors que les dépenses ont été de plus de \$5,000. Les conditions atmosphériques n'avaient pas été très avantageuses pendant l'été de 1965 et on a noté une nette diminution dans l'assistance. La moyenne établie indique que 120 personnes ont payé leurs entrées à chacune des parties.

M. Hajaly a annoncé que la participation de nouveaux directeurs et une nouvelle formule de vente de billets permettrait au club junior de boucler le budget de la présente année.

Cependant il n'a pas écarté la possibilité de la vente, ou sinon de la disparition, du club pour les jeunes joueurs qui font leur marque dans les équipes de moindre calibre.

Quant à M. Claude Beaulieu, jusqu'en 1964 l'unique propriétaire des Cardinaux, l'équipe a été loin de décevoir les amateurs, l'an passé. Il a rappelé qu'elle avait alors terminé la saison en deuxième position et avait même atteint les finales en séries éliminatoires. C'est sans doute pourquoi l'on retrouvera beaucoup des joueurs de l'an dernier sur l'alignement de 1966.

L'instructeur Guy Corbeil, qui entreprend sa quatrième saison avec les Cardinaux, a révélé la nouvelle politique du club de recruter autant que possible de jeunes joueurs dans la région de Saint-Jérôme.

Le calendrier des Cardinaux comptera, cette année, 36 parties dont 18 seront jouées à Saint-Jérôme. Le lancement officiel de la saison sera inau-

guré le 22 mai par l'affrontement des Cardinaux et l'équipe de baseball junior de Saint-Laurent. Toutefois une partie

d'exhibition aura eu lieu le 15, à Saint-Jérôme, entre les équipes finalistes de la dernière saison.

BUREAUX DE VOTATION DANS LES ECOLES

Il ne faudra pas se surprendre, à l'élection du 5 juin, si les électeurs sont appelés à aller voter dans les écoles, où plusieurs bureaux de votation seront centralisés. Il en sera ainsi dans la plupart des cités, villes et municipalités importantes du comté, comme la chose se fait par ailleurs dans les autres comtés de la province.

C'est la loi électorale qui impose à tout président d'élection d'agir ainsi, dans tous les endroits où la chose est possible. On comprendra tout de suite que dans certaines municipalités la chose soit impossible, quand il s'agit par exemple d'un rang ou d'une section de municipalité.

Nous redisons ici que la votation a lieu un dimanche. Or la loi prévoit que si une élection a lieu le dimanche, les heures de votation sont de dix heures du matin à huit heures du soir. Ce qui donne amplement le temps à ceux qui ont des fonctions électorales de remplir au début de la journée leurs devoirs religieux.

ENCORE UN GAGNANT BELVEDERE!



M. Richard Sarrazin, 221 rue St-Georges à St-Jérôme, reçoit de M. J.-Jacques Saucier, gérant de divisions de Montréal, son cadeau éclair BELVEDERE, un appareil stéréophonique portatif RCA Victor.

**BELVEDERE
LA CIGARETTE DES GAGNANTS**

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué

**Vous invite à acheter vos vêtements
DIRECTEMENT de la MANUFACTURE
et EPARGNEZ 50%**

**Vous trouverez plus de 5,000
vêtements pour faire votre choix.**

HOMMES ET GARÇONS

- Paletots • Habits • Gilets sport
- Pantalons • Jeans • Imperméables
- Coupe-vent • Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
- Pantalons
- Ouvert tous les jours
jusqu'à 6 heures -
Vendredi à 9 heures

A tout citoyen de St-Hippolyte :

Le temps est venu pour vous, pour les membres, de renouveler votre participation aux entreprises de votre Chambre locale et aux autres de se joindre aux membres.

La Chambre de Commerce de St-Hippolyte a depuis l'an dernier, accompli une besogne respectable.

La Chambre de C. en 12 Elle a :

- Préparé et présenté un mémoire (au ministère de la Voirie) sur la nécessité économique de construire une route, de l'autoroute et à la route 11 à la route 18 en passant par Saint-Hippolyte et, de Saint-Hippolyte à la ville de l'Estérel en améliorant le chemin des Hauteurs ;
- Fait des travaux de recherches préliminaires visant à l'établissement d'un bureau touristique ;
- Fait les démarches nécessaires à tous les paliers, pour la pêche d'hiver : l'a obtenue. Fait prendre

les dispositions nécessaires aux responsables de l'ordre, pour assurer la protection aux propriétaires, aux sportifs locaux et aux visiteurs ;

- Fait les interventions nécessaires en temps opportun, supporté les heureuses initiatives au niveau municipal ;
- Représenté notre secteur au sein de la Chambre régionale des Laurentides dans l'action de ses comités ;
- Fait connaître par son président, St-Hippolyte, dans des écrits sportifs dans les journaux locaux à tirage national ;

- Été le porte-parole de toutes les Laurentides au au congrès de Chicoutimi (avec succès) pour l'adoption d'une résolution qui avait pour but d'améliorer la loi du dimanche pour l'hôtellerie ;
- Mis en marche d'autres initiatives, entre autres, la prise de conscience de la nécessité de développer notre territoire pour l'Expo, qui sera le sujet principal des activités de l'année qui suit.

Votre Conseil d'administration a fait beaucoup avec les moyens dont il disposait. Supportez votre Chambre de

Commerce de Saint-Hippolyte ; allez-y donc de votre adhésion et de votre contribution dès aujourd'hui (\$10.)

Il ne dépend que de vous, par votre support sans défaillance, de contribuer à la poursuite et à l'accélération toujours possible et désirable, des projets en cours, et à l'initiative d'autres projets à court terme et à long

terme nécessités par de nouveaux besoins.

Bien à vous,

LA DIRECTION.

N'attendez pas que l'on vous sollicite, voyez tout membre de votre conseil d'administration ou spécialement Mme V. Guertin, à l'Auberge des 14 Iles et M. Roger Poirier, à l'Hôtel Central.

SPORT...

(suite de la page 16)

de 42 et 44 dimanche dernier au club de golf New-Glasgow... Parlant de golf, les travaux vont bon train au club de golf de Saint-Janvier et le patron, M. Alarie, nous déclarait vendredi dernier que vers la fin de la saison le 2e neuf trous sera prêt à recevoir les golfeurs... Il reste encore plusieurs places pour des membres à ce club de golf... le coût pour la saison, sept jours par semaine, n'est que de \$60.00... Les deux nouvelles mascottes des Cardinaux de Saint-Jérôme sont Yvon Maillé et Mario Lapierre... Serge Larouche, ancienne étoile des Cardinaux, sera l'assistant de Guy Corbeil... Yvan Valiquette sera le marqueur officiel du club... Armand Tessier sera le responsable à l'entrée du terrain... Voulez-vous un billet de saison pour les joutes des Cardinaux?... 18 parties pour \$10.00... Voyez Claude Beaulieu Sports... Hajaly & Frères ou l'agence Molson de Lucien Folsy...



CHIPTON

L'Association "LES LASALLIENS" de St-Jérôme annonce à toute la population de St-Jérôme que son "CHIPTON" annuel se fera les mardi 24 mai et mercredi 25 mai 1966 à compter de 6.30 hres p.m. dans tous les domiciles de St-Jérôme et des environs.

Nous vous invitons à bien recevoir ceux qui se présenteront à votre porte ce soir-là car tout en échangeant un bon sac de CHIP contre votre 25¢, vous aiderez l'association à donner encore des bourses cette année aux étudiants peu fortunés mais qui désirent poursuivre leurs études.

Cette année encore, la marque de CHIPS élue a été la Compagnie ADAMS et nous sommes assurés que leur CHIPS sauront vous satisfaire pleinement.

VOICI POURQUOI LES VENTES O'KEEFE MONTENT TOUJOURS

UNE
BIÈRE
DOUCE



UN AGENT
ACTIF

LÉONARD GRATTON

DE PLUS EN PLUS DE GENS EXIGENT O'KEEFE!

Utilisation des locaux scolaires en dehors des heures de classe

Commissaires et syndics invités à favoriser les organismes sans but lucratif

De nombreuses demandes de la part d'organismes sans but lucratif ont été soumises au ministère de l'Éducation, en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser les locaux scolaires en dehors des heures régulières de classe.

Selon les règlements du ministère de l'Éducation (art. 66), la responsabilité d'accorder les autorisations nécessaires et de conclure des ententes avec certains organismes pour l'utilisation des locaux scolaires ou des terrains en dehors des

heures de classe, relève de chaque commission scolaire régionale ou locale.

Le ministère désire rappeler à toutes les commissions scolaires qu'il reconnaît le bien-fondé de ces demandes et il

insiste fortement pour que les commissaires et syndics acceptent de mettre les locaux scolaires, en dehors des heures régulières de classe, à la disposition des divers organismes de loisirs et d'éducation populaire ou de tout autre organisme communautaire sans but lucratif.

Lors de telles ententes, les commissaires et syndics ne devraient exiger qu'un montant

nominal suffisant pour défrayer le nettoyage qui, parfois, sera nécessaire à la suite de l'utilisation des locaux. Par contre, les organismes ayant obtenu une autorisation devront prendre les mesures nécessaires pour qu'une surveillance efficace soit assurée pendant toute la durée de l'utilisation des locaux. Afin d'éviter tout malentendu, le ministère recommande que le détail de ces ententes soit arrêté par écrit.

Comment se fait-il que, toutes les cinq minutes, quelqu'un au Canada achète une police de La Métropolitaine?

En effet! On vend, en moyenne, une police toutes les cinq minutes, chaque jour—du matin au soir.

Comment cela se fait-il? Pour plusieurs raisons—2,160 raisons. Voilà combien de représentants bien renseignés travaillent à plein temps dans les agences pour vous offrir l'aide dont vous avez besoin, au moment même où vous en avez besoin.

Par exemple, une façon par laquelle La Métropolitaine vous aide à profiter le plus possible d'une police d'assurance-*vie* ordinaire consiste à y ajouter une petite clause spéciale d'après laquelle les dividendes de votre assurance serviront à l'achat d'assurance additionnelle.

De cette façon, vous pouvez acheter une police à coût modique—et obtenir quand même un montant confortable d'assurance additionnelle.

Et tous nos représentants ont été formés pour vous rendre le service bien connu de **Vérification de la Sécurité Familiale**, une analyse claire, par écrit, de l'ensemble de la sécurité pécuniaire de votre famille. Demandez ce service. Il n'y a aucune obligation... *sauf envers les êtres qui vous sont chers.*

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine

—Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.

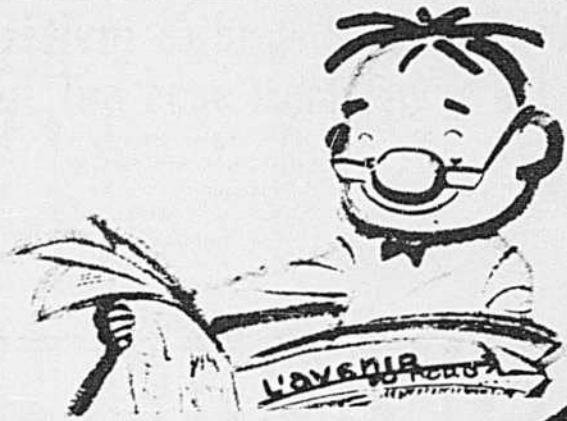


Les petites annonces de "L'Avenir" coûtent peu et apportent des résultats rapides.

Economisez du temps et de l'argent; placez vos petites annonces, au bureau, par téléphone ou par la poste.

Annonce régulière (20 mots) \$0.75
3 semaines pour \$2.00
Répétitions \$0.65

BUREAU: 336 LABELLE, TEL.: 438-1350, ST-JEROME
(ou voyez le représentant de votre localité)



BUREAUX A LOUER

A LOUER

Bureaux à louer, centre commercial, chauffés, situés Edifice Taillon, 202 rue St-Georges, Tél. GE. 2-4335.

AUTOS A VENDRE

Corvaire Monza, 1961, automatique, tout équipé, pneus neufs, très propre, \$875.00. Téléphonez après 4 h 30 p.m. à 227-3011. (L)

TERRAINS A VENDRE

Beau grand terrain à vendre, situé à St-Antoine-des-Laurentides. S'adresser tél. 438-2957. (19-26-2P)

18 arpents de bois à vendre. S'adresser à Laurent Charlebois, St-Benoît village, Cte Deux-Montagnes, P.Q.

HOMMES DEMANDES

Célibataires, âge moyen, pour travail d'entretien de motel, bilingue, honnête, sobre, références exigées. Salaire: \$60.00, loyer compris. Ecrire à boîte postale 160, St-Jérôme. 11-18

FEMMES DEMANDEES

FAITES JUSQU'A 7.00 L'HEURE, CHEZ VOUS, DANS VOS TEMPS LIBRES EN VOUS SERVANT DU TELEPHONE.

S'adresser à 438-4020

REPRISES de FINANCE

Lessiveuses — Réfrigérateurs — Mobiliers de cuisine
— Mobiliers de salon — Machines à coudre
Ménages complets dans certains cas

S'adresser à

GEORGES LAVARIERE

615, avenue Parent

Saint-Jérôme

(Ind.)

BOIS A VENDRE

Bois de construction
à vendre
usagé

marque BC-FIR

3" x 6" — 4" x 4"
6" x 6" — 8" x 8"
10" x 10" — 12" x 12"
grandeur 3' à 32'

Renseignements à
1241 Boul. Labelle,
Sainte-Thérèse

Tél.: 435-2134 soir

435-3039 jour

435-4444 samedi

Voir: Guillaume Belisle

HOMMES DEMANDES
EXCELLENTS TERRITOIRES! Produits connus, garantis. Généreuse commission, boni. Profitez de ces avantages, représentez: **PRODUITS FAMILIX LIMITEE**, 1600 Delorimier, Montréal, Qué.

A VENDRE — Machine à laver. Très bon état. \$15.00. Tél. 8-6751.

TERRAINS A VENDRE

Situés au Lac Alouette

S'adresser à

M. Arnold Greene

Tél. 438-3185

27-18 mai

MINISTRE DES TRAVAUX
PUBLICS DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour **FOURNITURE DE FENETRES EN AUVENT, INSTITUT PENITENTIAIRE A SECURITE MAXIMUM, SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (P.Q.)**, devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mercredi 11 mai 1966, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le **MERCREDI 18 MAI 1966**.

Robert FORTIER,

Directeur des Services administratifs et secrétaire

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 27 avril 1966.

TIRAGE D'UNE BICYCLETTE PAR SEMAINE



Garçons et filles demandés

(10 à 15 ans) FAITES DE L'ARGENT — Les jeunes qui seraient intéressés à s'organiser une route et à faire la livraison à domicile du journal "DIMANCHE-MATIN" aux résidents des rues près de leur demeure.

- Assurance-groupe gratuite
 - Bourse d'études \$1,000
 - Cadeaux • Bonis, etc.
- Faites application en téléphonant à:
438-1759

FEMMES DEMANDEES

Dactylographes

Traitement initial jusqu'à \$244 par mois
ministère de la Défense nationale
LA MACAZA (P.Q.)

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande à un bureau de poste, à tout bureau du Service national de placement et à la Commission du service civil, Ottawa.

Veuillez mentionner le numéro de concours 66-0-651.

Faites parvenir votre demande à la **COMMISSION DU SERVICE CIVIL, OTTAWA 4.**

MOTOCYCLETTE A VENDRE

Matchless '64, 750cc. Comme neuve. (4,000 milles) Tout équipée. Tél. 438-7682. (1)

CAMP A LOUER OU A VENDRE
Situé au Lac des Ecorces (près de Mt-Laurier). Appelez St-Jérôme, après 6 hres. Tél. 438-4475. 11-18-25

A VENDRE

Roulottes Rambler 17. Réfrigérateur, toilette, freins électriques, pouvant loger 6 personnes. Informations: 227-3019.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



SAVARIA et FILS LTÉE

Automobiles usagées

EN MONTRE A 801 ST-GEORGES, ST-JEROME

ANNEE	DESCRIPTION
1965	CHEVROLET, 6 cyl. Biscayne
1965	CHEVROLET, Impala, V-8, H-Top, 6 cyl.
1964	MERCURY, V-8, 2 portes, sedan
1964	PONTIAC, Parisienne, V-8, sedan, servo-freins, servo-direction, radio
1964	PLYMOUTH, sedan, 4 portes, 6 cyl., Savoy
1964	PONTIAC, sedan, 4 portes, 8 cyl. auto.
1963	MERCURY, Meteor, sedan
1963	PLYMOUTH, 4, sedan, V-8, auto., radio
1963	CHRYSLER, Saratoga, 4 portes, H-Top, radio
1963	Corvaire, Coach, 700, auto., radio
1963	VALIANT, sedan 200, 4 portes
1963	CHEVY II, coach, 6 cyl.
1962	OLDSMOBILE, Super 88, 2 portes, H-Top
1962	STUDEBAKER, Lark, Station
1962	CHRYSLER, 4 portes, H-Top
1961	CHEVROLET, 6 cyl., 2 portes, autom.
1961	PONTIAC, 6 cyl., auto., sedan
1961	CHRYSLER, Windsor, 4 portes, autom., radio, P-B, P-S.
1961	VAUXHALL S., 4 portes, Victor, 4 cyl.
1961	VOLKS, de luxe
1960	CHEVROLET, V-8, P-B, P-S, radio, Impala, conv.
1959	PLYMOUTH
1959	VOLKSWAGEN, coach
1959	FORD, 6 cyl., 4 portes, sedan, auto.
1957	PONTIAC, sedan, V-8
1957	PONTIAC, 4 portes, sedan, Strd.

STATION IRVING boul. Labelle (Vill. Lafontaine)
(Au bout du tronçon nord de l'autoroute)

1963	PONTIAC, Parisienne, 8 cyl., auto., servo-direction, servo-freins, radio
1963	VOLKS, coupé 1500, radio
1963	CHRYSLER, 4 portes, H-Top, Saratoga, autom., servo-freins, servo-direction
1962	CHEVROLET, auto., sedan, 4 portes
1962	VOLKS, Custom, coach
1960	CHRYSLER, sedan, Saratoga
1961	CHRYSLER, St-wagon, Windsor, servo-freins, servo-direction
1959	CHRYSLER, 4 portes, H-Top, Windsor, servo-direction, servo-freins
1959	MERCURY, Montclair, 4 portes, sedan, servo-freins, servo-direction
1959	SIMCA
1957	IMPERIAL, H-Top, 2 portes, radio
1961	CHEVROLET, Corvaire, Bus

Camions usagés STATION IRVING

1965	INTERNATIONAL, 1800, Load Star
1964	FARGO, CT-800
1963	FORD, METEOR, 700, 4 tonnes Sp.
1963	Bull-case Terratrac avec niv.
1963	FORD, 6 cyl., Econoline van
1963	INTERNATIONAL, 8 cyl., boîte bois, 1 tonne
1963	MERCURY 700, 4 tonnes sp.
1962	BEDFORD
1962	GMC
1962	VOLKS, Window van
1961	JEEP, pick-up, 6 cyl.
1959	FORD, châssis & cab, 6 cyl.
1957	G.M.C. 9600, V-8, 3 tonnes, boîte d'acier, domp., 5 vitesses différentiel 2 vitesses
1956	INTERNATIONAL, 6 roues, 5 tonnes, 180 avec Donkey
1956	FARGO, Tracteur, V-8, 700
	Pelle Insley bachoe

SAVARIA et FILS LTEE

DEPOSITAIRE CHRYSLER

Saint-Jérôme



Si votre crédit est bon chez HFC
il est bon d'un océan à l'autre

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$	\$	\$	\$6.12	\$9.46
300				18.35	28.37
550	23.73	28.28	32.86	51.24	
750	31.65	37.88	44.13	69.21	
1000	41.45	49.77	58.11	91.56	
1600	57.72		79.36		
2000	72.15		99.20		
2200	79.36		109.12		
2500	90.18		124.00		

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Si votre crédit est établi dans un bureau HFC, vous pouvez obtenir de l'argent dans n'importe quel bureau HFC au Canada et aux Etats-Unis. Une bonne raison d'emprunter de HFC.

Renseignez-vous sur le sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe.

HOUSEHOLD FINANCE



ST-JEROME

319, rue St-Georges — Téléphone GE 2-9725

(La Plaza 321, Voisin du Théâtre Rex)

Demandez nos heures d'ouverture le soir



ELLE NE DOIT FAILLIR A SES DEVOIRS
IL FAUT L'AIDER A CONTINUER SON OEUVRE

Souscrivons généreusement à cette

CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE

DU 16 AU 31 MAI

PORTE EN PORTE
LUNDI, 16 MAI

A l'enseigne de la Croix-Rouge, aidons les malheureux de mille et une façons
La Croix-Rouge, par la voix du président M. YVES ROLLAND, demande l'appui sincère de la population
OUVREZ VOTRE BOURSE - DONNEZ AVEC JOIE, AVEC AMOUR

Les commanditaires ci-dessous sont heureux de participer à la propagande de cette campagne



LA CIE DE

Papier Rolland

LIMITEE

Lucien G. Rolland

Président et gérant-général

ST-JEROME

MONT-ROLLAND



Spécialité: ameublements pour jeunes mariés

453, rue St-Georges

432-4425



CO. INC.

REP. J. P. PILON

Distributeurs de phonographes et jeux de tous genres

STE-ADELE: Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 2-6840
(PAS DE FRAIS D'INTERURBAIN)

CHATEAU BLEU HOTEL

(ROUTE CHEMIN LAC CONNELLY SUD)
RR 3 St-Jérôme SHWBG

224-9874

Chambres et pension - orchestre -
danse à l'année - spectacles - plage

License complète

FACILITES DE BANQUETS ET RECEPTIONS



LINDE — Gas Industriel & médical
PUROX — Equipement de soudure et découpage
PREST-O-LITE — Air - Acetylene & L.P. - équipement de gaz
OXWELD — Equipement liges de soudure
HELIARC — Equipement de soudure électrique

359 Boul. des Laurentides St-Antoine-des-Laurentides 438-5991

341 RUE ST-GEORGES

ST-JEROME

438-1223

LES PHARMACIES BLAIS

HECTOR BLAIS, B. PH., L. PH.

ST-ANTOINE

567 Boul. St-Antoine

438-3585

438-3977

438-1277 — 1278

291, RUE DE VILLEMURE

Foyer du Cadeau Inc.

MEUBLES — ACC. ELECTRIQUES — TELEVISIONS
GAZ PROPANE — SKI-DOO

SUCCURSALE: VILLAGE LAFONTAINE, PRES CENTRE D'ACHATS

Tél.: 438-1253 — 1254



VICTOR PICHE & FILS LTEE

Meubles de tout genre

216 rue Labelle, St-Jérôme

TEL.: 438-3765



LAURENTIDES ESSO SERVICE

Perreault René



REPARATIONS
TOWING

PNEUS — BATTERIES
ACCESSOIRES "ATLAS"

438-4908

5 St-Georges (En face Eglise St-Lucien)